

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—
			5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

216^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Le problème des économies

Le Conseil fédéral présentera un contreprojet aux deux initiatives pour la réduction et le contrôle des dépenses de la Confédération

Notre correspondant de Berne nous écrit:

Constatant que les pouvoirs publics ne parvenaient pas à proposer, encore moins à réaliser de sérieuses économies, alors que les dépenses de la Confédération ne cessent d'augmenter, en dépit de temps que les impôts, un comité, représentant surtout les milieux de la grande industrie et du commerce, s'était constitué, l'an dernier, à Zurich, pour lancer deux initiatives visant à la réduction et au contrôle par le peuple des dépenses fédérales.

Ces deux projets constitutionnels ont recueilli un peu moins de 100.000 signatures et, le 23 septembre 1953, ils étaient déposés à la chancellerie fédérale. Les Chambres ont constaté que les deux initiatives avaient abouti et les ont renvoyés au Conseil fédéral pour qu'il soumette ses propositions au parlement.

Dans sa séance de mardi matin, le gouvernement a décidé de présenter un contreprojet que le département des finances doit élaborer en même temps que le texte du message explicatif.

En attendant de connaître les propositions du Conseil fédéral, il n'est peut-être pas inutile de rappeler les dispositions essentielles des initiatives. La première tend à renforcer, à rendre plus efficace, le fameux «frein aux dépenses» dont on a beaucoup parlé à la fin de la dernière session, puisqu'il a finalement empêché le Conseil national dont les membres ont largement péché par défaut d'assiduité, de voter le crédit de 115 millions pour l'achat de 100 nouveaux avions de combat.

Elle dispose en particulier que l'Assemblée fédérale ne peut, en votant le budget et les crédits supplémentaires, dépasser le total des dépenses proposées par le Conseil fédéral sans prévoir en même temps que ce dépassement sera couvert soit par des économies, soit par des recettes nouvelles. Elle vise à introduire le référendum facultatif pour tout arrêté, même s'il n'est pas de portée générale, qui entraînerait une dépense nouvelle et unique de plus de cinq millions de francs ou une dépense périodique de plus d'un million de francs.

Le référendum serait obligatoire — c'est-à-dire que l'arrêté serait soumis au peuple même sans que 30.000 citoyens ou huit cantons au moins le

demandent — si la dépense unique est de plus de 100 millions et la dépense périodique de plus de 20 millions.

La seconde initiative charge la délégation des finances des deux conseils de nommer trois experts pris en dehors de l'administration qui rechercheraient toutes les possibilités d'économies et, une fois par semestre, présenteraient des propositions précises à la dite délégation qui les transmettrait à l'Assemblée fédérale.

On veut donc instituer un double contrôle, par le souverain d'abord sur les décisions des Chambres; par des experts ensuite sur l'appareil administratif.

Bien qu'on ignore encore ce que le Conseil fédéral, dans son contreprojet, est disposé à retenir de ces diverses mesures, on peut supposer qu'il fera de nombreuses objections au premier des deux projets constitutionnels. On ne l'imagine guère enclin à patronner le référendum obligatoire, ou même facultatif, pour les arrêtés budgétaires qui, jusqu'à présent, échappaient à la sanction populaire. Les crédits militaires seraient les premiers qui tomberaient sous le coup de ces dispositions et le gouvernement ne se soucie point, apparemment, de s'exposer, devant le pays tout entier, aux risques d'une mésaventure comme celle qui a interrompu, au parlement, le débat sur l'achat d'avions de combat auquel je faisais allusion plus haut.

Il se pourrait donc — mais cela reste pure supposition — que le contreprojet se borne à quelques articles destinés à renforcer le contrôle interne de l'administration sur les dépenses. La décision de mardi matin, même si elle ne paraît pas annoncer la solution définitive d'un problème posé depuis longtemps, est intéressante cependant; elle indique que le gouvernement lui-même estime insuffisant le système actuel et qu'il est prêt, de son côté, à proposer des améliorations. Que vaudront-elles? Seront-elles de nature à inciter le comité d'initiative à retirer ses deux projets? Voilà ce que nous sommes curieux de connaître. Espérons que M. Streuli, qui paraît avoir déjà quelques idées à ce propos, ne mettra pas notre patience à trop longue épreuve.

G. P.

Le tragique accident des Vieux-Prés



Un manœuvre a été tué par l'effondrement de cette façade, dans une ferme des Vieux-Prés au-dessus de Dombresson. Il achevait de creuser une fosse à purin, mettant à nu les fondations de l'immeuble, lorsqu'un pan de mur se détacha et le recouvrit.

(Phot. Castellani, Neuchâtel)

Malgré les apaisements qu'il donne aux uns et aux autres

M. Laniel n'a pas écarté la menace d'une crise

Le sort du cabinet dépend de l'attitude que prendront en fin de compte les huit ministres ex-gaullistes

Le projet de convention entre la Grande-Bretagne et la C.E.D. a été signé hier à Paris

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

La menace de crise gouvernementale provoquée lundi soir par l'hostilité

des huit ministres ex-gaullistes à la signature par la France de la proposition Eden d'association de la Grande-Bretagne à la C.E.D. a légèrement diminué au cours de la journée d'hier.

L'affaire est cependant très loin d'être réglée et il se peut fort bien qu'elle rebondisse demain jeudi si, comme le bruit a couru, les mêmes ministres antieuropéens s'obstinent à poursuivre l'opposition qu'ils ont amorcée contre M. Georges Bidault décidé à faire venir coûte que coûte le débat sur l'armée européenne.

En attendant et selon une habitude qui lui est chère, le président du conseil s'est employé tout au long de la journée d'hier à neutraliser l'offensive convergente dont il est l'objet. Une déclaration du chef du gouvernement a été publiée qui se flatte d'apaiser les inquiétudes contradictoires.

M.-G. G.

(Lire la suite en 11^{me} page)

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ L'un des plus grands savants atomistes américains relevé de ses fonctions

Il avait, dans sa jeunesse, fréquenté des communistes et, selon M. MacCarthy, se serait efforcé d'empêcher la fabrication de la bombe « H »

WASHINGTON, 13 (A.F.P.). — M. Robert Oppenheimer, l'éminent savant atomiste qui a dirigé à Los-Alamos la fabrication de la première bombe atomique, a été relevé de ses fonctions de conseiller du gouvernement américain sur les questions atomiques, pour des raisons de sécurité, en raison de ses affiliations politiques passées.

Il y a ainsi désormais une affaire Oppenheimer aux Etats-Unis. Elle se déroulera moins sur les reproches adressés à l'illustre savant américain, que sur le point de savoir si le sénateur MacCarthy avait raison, lorsqu'il a déclaré le 6 avril: «S'il n'y avait pas de communistes dans le gouvernement, comment expliquer que la décision de

fabriquer une bombe à hydrogène ait été retardée de 18 mois?» M. Oppenheimer, évidemment, avait eu son mot à dire dans cette décision.

Une commission saisie de l'affaire

WASHINGTON, 14 (A.F.P.). — Une commission d'enquête dont les travaux sont tenus secrets a été saisie de l'affaire Oppenheimer afin d'étudier les accusations portées contre le célèbre physicien d'avoir entretenu des relations avec des personnes et organisations communistes et de s'être efforcé d'empêcher la fabrication de la bombe à hydrogène.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

Une affaire d'espionnage qui fera du bruit

Le troisième secrétaire de l'ambassade soviétique à Canberra demande asile aux autorités australiennes

Une commission royale d'enquête va être constituée pour examiner les documents remis par le fonctionnaire russe

CANBERRA, 13 (Reuter). — Le premier ministre Menzies a révélé mardi à midi à la Chambre des communes d'Australie, que le troisième secrétaire de l'ambassade d'U.R.S.S. à Canberra, M. Vladimir Petrov, avait demandé asile aux autorités australiennes. M. Petrov a déjà renoncé à ses fonctions à l'ambassade soviétique. Sa requête a été acceptée.

La police détient de nombreux documents

CANBERRA, 13 (Reuter). — Parlant de l'affaire Petrov, le premier ministre Menzies a révélé à la Chambre des communes d'Australie qu'une enquête a été ouverte dans tout le pays au sujet de l'espionnage communiste en Australie. Le gouvernement a eu l'occasion d'examiner suffisamment de matériel pour constater qu'il s'agit d'affaires intéressantes à la sécurité australienne. Il ne s'agit pas seulement d'agents russes en Australie, mais aussi de certains citoyens australiens que divers documents signalent comme hommes de paille ou collaborateurs. L'ensemble de la question d'espionnage va être examinée par une commission royale. M. Menzies demandera une extension de ce pouvoir, c'est-à-dire un complément à la loi sur la commission royale, afin de permettre à

cette dernière d'interroger les témoins qu'elle désire.

Le premier ministre a ajouté que M. Petrov avait remis de nombreux documents aux autorités de la police. M. Menzies ne veut toutefois pas révéler les noms des personnes mises en cause par M. Petrov afin de ne pas influencer l'enquête; toutefois ces personnes sont soumises à une surveillance constante.

M. Menzies avait consulté les chefs de l'opposition et obtenu leur assentiment avant d'accorder le droit d'asile à M. Petrov.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

Ingénieuse contrebande

MILAN, 13 (A.F.P.). — Des douaniers de Ponte-Chiasso, intrigués par le volume insolite du ventre d'une femme, l'ont fait fouiller. On a trouvé sur elle pour plus de 300.000 fr. de billets de banque suisses dissimulés dans une ceinture de cuir, sous sa combinaison, qu'elle tentait de passer clandestinement en Suisse. Elle a été arrêtée et déferée au parquet.

APRÈS LE RENVERSEMENT DE LA MAJORITÉ SOCIALE-CHRÉTIENNE

Premiers aperçus des élections belges

Affluence nombreuse parce que le vote était obligatoire!

Notre correspondant de Bruxelles nous écrit:

Ce dimanche d'élection, en Belgique, s'est passé comme un autre dimanche. Un soleil printanier dans un ciel remis à neuf invitait à la promenade. Les Belges que leurs devoirs d'électeurs retenaient, ont poussé un soupir de regret — de regret de ne pouvoir partir à la campagne! — en ouvrant leurs rideaux à l'heure du passage du laitier!

Les écoles des villes et des villages avaient pris un air de fête. Des drapeaux tricolores s'agitaient sous une brise légère compensant un peu le regret primitif que l'on éprouvait de ne pouvoir s'évader. Des panneaux électoraux de toutes les couleurs décoraient les couloirs des bureaux où se déroulaient les opérations de vote.

Nous avons eu l'occasion de voir, au long de cette promenade dominicale d'un bureau à l'autre, des familles entières, père, mère, filles et garçons majeurs, se diriger vers ces locaux. Les autos transportaient les malades et les infirmes.

Affluence considérable dès l'ouverture déjà! Les «sportifs», les promeneurs qui ne veulent pas rater une sortie faisandaient déjà file pour partir ensuite, leur devoir accompli, vers d'autres plaisirs! Est-ce une preuve de l'intérêt que prend le peuple belge à enfoncer un bulletin dans l'urne qui causait cette affluence? Non point! Jamais campagne électorale n'avait été aussi calme. Elle a manqué d'enthousiasme. A peine, pour respecter la tradition, les colporteurs d'affiches pleines de promesses ont-ils interpellé véhémentement leurs adversaires ou se sont-ils battus à coups de pinceaux! Non! Le vote était obligatoire, et ce fut là la raison pour qu'on se soit rendu,

avec le sourire ou pas, à la convocation!

Et la journée s'écoula, paisible, sous le ciel du renouveau! Peut-être voyait-on un peu plus de monde que d'habitude dans les cafés ou dans les cercles politiques. N'est-il pas naturel qu'on y vienne faire un tour en

attendant les nouvelles? La «grande» nouvelle que chacun attendait éclata bientôt. Même les augures du parti social-chrétien n'attendaient pas de miracle. Tandis que, de l'autre côté, les figures étaient rayonnantes!

Charles-A. PORRET.

(Lire la suite en 11^{me} page)



M. Paul-Henri Spaak, que l'on voit sur notre cliché déposant dans l'urne son bulletin de vote, sera-t-il le nouveau président du conseil belge, ou le nouveau ministre des affaires étrangères?

SEIZE ANS APRÈS

Faut-il rouvrir le débat sur la « politique des réfugiés » ?

Notre correspondant de Berne nous écrit:

Les gouvernements de Washington, de Londres et de Paris publient, depuis un certain temps, les archives du ministère allemand des affaires étrangères sur la politique de Hitler. Le cinquième tome vient de paraître et, dans le chapitre consacré à la question juive, on trouve un document qui met en cause la Suisse, ses autorités et plus spécialement un des hauts fonctionnaires du Palais fédéral encore en charge aujourd'hui.

Un des sous-secrétaires d'Etat à la Wilhelmstrasse, un certain M. Wörmann a rédigé, en date du 10 août 1938, une note dans laquelle il disait tenir du ministre de Suisse à Berlin — à l'époque, c'était M. Fröhlicher — que la Confédération redoutait l'entrée en masse d'émigrants juifs chassés d'Allemagne et surtout d'Autriche par le régime nazi. A la fin du même mois d'août, Wörmann complète cette note en mentionnant que le Conseil fédéral a manifesté l'intention de rétablir le visa d'entrée obligatoire — visa délivré par un consulat de Suisse — pour tous les Allemands désireux de passer la frontière.

Quelques jours plus tard, une nouvelle adjonction fait état d'un télégramme arrivé de Berne informant Berlin que le chef de la division de police au département fédéral de

justice et police, M. Rothmund, aurait suggéré au ministre d'Allemagne M. Köcher (aujourd'hui décédé), de marquer d'un «J» les passeports délivrés aux juifs par les autorités du Reich, ce qui devait permettre à la Suisse de limiter aux seuls Israélites l'obligation du visa d'entrée.

De ces «documents», un périodique édité à Bâle, le «Schweizerische Beobachter», a tiré matière à un commentaire accusateur et il demande au gouvernement de se débarrasser sans tarder de M. Rothmund qui aurait ainsi contribué à une mesure de discrimination raciale dont de nombreux juifs ont été victimes sous le national-socialisme.

Le Conseil fédéral ayant eu connaissance de cette publication a prié M. Rothmund de faire un rapport. En attendant, le chef de la division de police s'est adressé directement au «Beobachter», donnant de longues explications d'où il ressort ce qui suit:

Il est exact qu'en 1938, peu après l'annexion de l'Autriche par le Reich hitlérien, le Conseil fédéral s'est préoccupé du problème que posait l'entrée en masse de réfugiés juifs. Il a estimé un contrôle indispensable et, à cette fin, il a prévu de rétablir le visa obligatoire pour tous les Allemands.

Mais Berlin a laissé entendre que le gouvernement de M. Hitler n'ac-

cepterait pas une telle mesure et que si elle était mise à exécution, les Suisses ne pourraient plus, de leur côté, franchir le Rhin sans visa.

A Berne, on a voulu éviter cette «guerre des visas» et c'est pourquoi, à la suite de négociations qui ont eu lieu à Berlin, le gouvernement fédéral s'est résigné, si antipathique que fût cette solution, à accepter que seuls les juifs, en possession d'un passeport timbré d'un «J» fussent obligés, s'ils voulaient venir en Suisse, de se présenter à un consulat de notre pays pour obtenir l'autorisation de franchir la frontière.

Une convention dans ce sens fut signée à Berlin. Les Allemands toutefois s'étaient réservés le droit d'exiger que les passeports des Suisses non ariens désireux de se rendre en Allemagne, fussent également marqués d'un signe distinctif.

Quel fut, dans toute cette affaire, le rôle de M. Rothmund? A-t-il pris l'initiative, comme le laisse entendre la note de Wörmann prétendant faire état d'un télégramme du ministre d'Allemagne à Berne, d'une mesure discriminatoire contre les juifs allemands? A-t-il, comme l'insinue le «Beobachter» encouragé le Conseil fédéral à accepter la réserve allemande insérée dans la convention de Berlin?

G. P.

(Lire la suite en 6^{me} page)

LIRE AUJOURD'HUI

EN SIXIEME PAGE:
Au temps d'autrefois
par S. Z.

EN HUITIEME PAGE:
Comment Einstein a fêté son 70^{me} anniversaire
par Jacques Garai

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

Ecoles primaires

A. Inscription

des élèves dans les classes de l'école primaire, de la 2me à la 9me année,

MARDI 20 AVRIL

à la direction des Ecoles primaires, au collège de la Promenade, le matin dès 9 h., l'après-midi dès 14 h.

a) Les élèves des villages voisins qui demandent d'être inscrits dans une classe de la ville doivent présenter leur bulletin de promotion et leur carnet de témoignages.

b) Les jeunes gens et les jeunes filles venant d'autres cantons en qualité de commissionnaires, d'aides de ménage, etc., nés du 1er mai 1939 au 30 avril 1940, sont aussi astreints à la fréquentation scolaire obligatoire. Cependant, ils pourront être dispensés de fréquenter l'école en présentant à la direction des Ecoles primaires une pièce officielle attestant qu'ils sont libérés de toute obligation scolaire dans leur canton de domicile.

B. Rentrée des classes

MARDI 20 AVRIL à 8 heures

L'heure d'entrée en classe des petits élèves de 6 ans reste fixée à 9 heures; le premier jour d'école, ils vont en classe le matin seulement.

Neuchâtel, avril 1954.

Le directeur des Ecoles primaires: J.-D. PERRET

VILLE DE NEUCHÂTEL

Ordures ménagères

Vendredi-Saint 16 avril: pas de service

Les quartiers du vendredi seront desservis respectivement le jeudi matin et après-midi 15 avril.

Samedi 17 avril: sans changement

Lundi de Pâques 19 avril: pas de service

Les quartiers du lundi seront desservis respectivement le mardi matin et après-midi 20 avril.

Neuchâtel, le 13 avril 1954.

Direction des travaux publics. Service de la voirie.

VILLE DE NEUCHÂTEL

AVIS

Le public est informé que les bureaux de l'administration communale seront fermés durant les fêtes de Pâques 1954, du

jeudi 15 avril, à 17 heures, au mardi 20 avril, à 7 h. 30

Pour l'état civil, s'adresser au poste de police, faubourg de l'Hôpital 6.

Neuchâtel, le 14 avril 1954.

LE CONSEIL COMMUNAL

IMMEUBLES

Château d'Oex

A vendre deux BELLES PARCELLES DE TERRAIN à Fr. 7.- la m² pour construire une maison de vacances, magnifique situation, ensoleillée, vue imprenable, accès facile pour auto. — S'adresser à Maurice Duperré, entrepreneur, Château-d'Oex. Tél. (029) 4 64 19.

TERRAINS

sont demandés, dans la région de: Peseux, Neuchâtel, la Coudre.

S'adresser sous chiffres AS 60.518 N, aux Annonces suisses S.A., «ASSA», Neuchâtel.

A VENDRE A MAUJOBIA

MAISON

renovée avec tout confort

comportant deux appartements de quatre chambres et dépendances.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Clerc, notaires, 4, rue du Musée, Neuchâtel. Tél. 5 14 68.

Etude de MMes Clerc, notaires 4, rue du Musée - Tél. 5 14 68

A VENDRE A CHAUMONT

s/Neuchâtel (Au Grand Chaumont) Domaine de 79327 m² comprenant maison de maître, meublée ou non, ferme et nombreuses dépendances Surface des bâtiments 405 m² Prés et pâturages boisés 55728 m² Forêt 23194 m² Pour traiter ou visiter, s'adresser à ladite Etude.

Villa à vendre à Peseux

à la rue du Stand

comportant sept chambres et dépendances, chauffage général. Jardin et arbres fruitiers. Vue imprenable.

Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser à l'Etude de MMes Clerc, notaires, Neuchâtel. Tél. (038) 5 14 69.

A remettre, pour cause de départ, une

pension de jeunes filles

pour huit à dix élèves. Maison d'ancienne réputation très bien recommandée. — Adresser offres écrites à S. O. 679 au bureau de la Feuille d'avis.

Fr. 85.000.—

A vendre, dans un centre industriel, un bâtiment de huit appartements; pour traiter, 15.000 fr. qui rapportent du 10%. Adresser offres écrites à V. U. 672 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à acheter une

MAISON

ou une villa familiale de cinq chambres et plus, de construction récente, région Neuchâtel - Auvier. — Adresser offres écrites avec prix à S. D. 676 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter un

DOMAINE

de montagne avec pâturage et bois, pour la garde de vingt têtes de bétail. Adresser offres avec prétentions et position, à A. Y. 669 au bureau de la Feuille d'avis.

Fr. 63.000.—

A vendre près de la gare C.F.F., un bâtiment de quatre appartements: 12.000 fr. sont nécessaires pour traiter, qui rapportent du 10%. Adresser offres écrites à S. E. 674 au bureau de la Feuille d'avis.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

de bétail et de matériel agricole aux Prés s/Lignièrès

Pour cause de cessation d'exploitation agricole, M. Fritz Fuchs, agriculteur aux Prés s/Lignièrès, fera vendre par voie d'enchères publiques, à son domicile,

le mardi 20 avril 1954,

dès 10 heures, le matériel suivant:

- 1 tracteur «Hürlimann» (benzine) avec barre à faucheuse et remorque, 1 charrette, des chars, des herbes, 1 piocheuse, 1 buttoir, 1 charrette à herbe, 1 herse à prairie, 1 tonneau et pompe à purin, 1 moteur «International» (benzine) avec transmission et courroies, 1 meule pour lames de faucheuse, 1 battoir avec secoueur, 1 hache-paille, 1 coupe-paille, 1 coupe-racines, 1 petite arche, 1 bascule, 1 clôture électrique «Rex» avec 600 m. de fil, des colliers pour bœufs, des palonniers, 1 chaudière en fonte, 1 couleuse à foyer-réservoir, 1 four à pain portatif, des tonneaux, grands râtaeux, fourches, pelles, crocs, liens, cordes, chaînes, ainsi qu'une quantité d'autres objets dont le détail est supprimé;

dès 13 h. 30, le solde du matériel et le bétail ci-après:

- 2 vaches fraîches, 1 génisse de 20 mois. Ce bétail est indemne de tuberculose. Paiement comptant. Echutes réservées. Cantier sur place.

Le greffier du tribunal: A. Zimmermann.

A LOUER

A louer dans un immeuble en construction à la RUELE VAUCHER

Un appartement de 1 chambre, cuisinette, cabinet de douche et dépendances.

Un garage

Un appartement de 2 chambres, cuisinette, salle de bains et dépendances avec SERVICE DE CONCIERGE.

Chauffage général au mazout. Pour tous renseignements s'adresser à l'Etude de MMes Clerc, notaires, 4, rue du Musée, Neuchâtel. Tél. 5 14 69.

JOLI MAGASIN

à louer dans une maison neuve, pour un horloger ou autre; sans concurrence à Lausanne. — S'adresser à Mme Bachler, Simplot 24, Lausanne. Tél. 26 38 74, de 19 à 21 heures.

A louer, à l'avenue des Alpes, un

garage pour auto 30 fr. par mois.

Agence romande immobilière, place Purry 1, Neuchâtel.

Appartement de trois pièces, confort, chauffage au mazout, petit jardin, à louer le 24 mai, pour cause imprevue. Prix: 125 fr. plus chauffage. Offres écrites à Heller, Matle 13.

A louer au VAL-DE-RUZ à personnes solvables et tranquilles, deux appartements de deux et trois chambres. — Adresser offres écrites à R. F. 666 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer une grande belle chambre

tout confort, éventuellement à deux lits, dans une maison neuve, au centre. — Demander l'adresse du No 673 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle grande chambre à louer, chez dame seule. — Saint-Honoré 10, 4me.

Jolie chambre meublée à louer, chez dame seule. S'adresser à Mme Borel, Parcs 33, dès 10 heures.

CHAMBRE MEUBLEE avec part à la cuisine et à la salle de bains, à louer (après Pâques) à employée de bureau sérieuse et tranquille. Ecrire sous P. J. 380 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer une belle chambre meublée, à deux lits, pour le 24 avril, part à la salle de bains, centre. — Adresser offres écrites à S. R. 671 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer une chambre d'un ou deux lits, avec salle de bains, libre tout de suite. S'adresser aux Beux-Arts 16, 4me étage à gauche.

PENSIONS

Jeune Suédoise (18 ans), cherche une demi-pension payante, juin-août, dans une famille de langue française. S'occuperait les dimanches (enfants, ménage). — Mile Kerstin, Fritz, Stationsgatan 21, Krybo (Suède).

POUR DEMOISELLE jolie chambre, confort, avec pension. Mme Robert, avenue du 1er-Mars 20.

On cherche à acheter, à Neuchâtel ou dans les environs immédiats, une

MAISON

de deux ou trois appartements, bien situés (solaire et vue). Faire offres détaillées sous chiffres O. A. 659 au bureau de la Feuille d'avis, avec indication du prix demandé et de la superficie du terrain attenant.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons un

magasinier

bien au courant de la branche des installations électriques et pouvant exécuter quelques réparations d'atelier. Se présenter avec certificats à Elexa S.A., électricité, rue du Seyon 10, Neuchâtel.

Maison de vins de Neuchâtel de premier ordre cherche un

Représentant

actif et sérieux, pour le canton. Adresser offres écrites et certificats sous chiffres V. O. 624 au bureau de la Feuille d'avis.

Situation intéressante pour un

représentant de la branche machines de bureau

Agence générale renommée offre les rayons de Neuchâtel et de Fribourg en exclusivité pour la

vente intéressante

de diverses machines de bureau sans concurrence, déjà introduites et appréciées partout.

La vente variée exige du cran, de l'intelligence et quelques connaissances de l'organisation. Assiduité et initiative seront récompensées par un gain élevé. La clientèle consiste en grandes et petites entreprises (pas de particuliers). La maison met à disposition une auto ainsi que des machines de démonstration. Elle paye un fixe, de fortes commissions et des frais. Place d'avenir, pour un représentant ayant une longue expérience et désireux vendre. Renseignements pourront être donnés par des représentants d'autres rayons. Discretion absolue assurée. — Adresser offres détaillées avec références et photographie sous chiffres S. A. 17.882 A Annonces Suisses S.A., ZURICH.

Fabrique de cadrans cherche de

très bons mécaniciens

connaissant si possible la machine à pointer.

Faire offres sous chiffres P 10436 N à Publicitas S.A., la Chaux-de-Fonds.

A échanger un

LOGEMENT

modeste de trois chambres, près de la gare, contre un autre modeste d'un ou deux chambres, pignon ou étage; pas trop décentré. — Adresser offres écrites à B. U. 668 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à l'Evoles

un beau studio meublé et indépendant. Toilette, mansarde, chauffage compris, vue superbe, 150 fr. par mois, possibilité de cuisinette. — Pas sérieux, s'abstenir. Adresser offres écrites à O. U. 667 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer une

grande belle chambre

tout confort, éventuellement à deux lits, dans une maison neuve, au centre. — Demander l'adresse du No 673 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

DAME cherche en ville une chambre non meublée, chauffage central. Adresser offres écrites à X. A. 565 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un

appartement de trois ou quatre pièces, à Neuchâtel ou aux environs, pour le 24 juin. Adresser offres écrites à R. S. 661 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer un local pour

garde-meubles. Tél. 5 69 83.

Etudiant littéraire, Suisse allemand, cherche une

chambre du 20 avril au 16 octobre, dans une famille de langue française. Aimerais donner des leçons d'allemand, d'anglais et de graphologie scientifique. — Adresser offres écrites à U. R. 678 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame seule cherche un

appartement de deux ou trois chambres, balcon, mi-confort. Eventuellement échange avec un de trois pièces, loyer modeste, centre. — Adresser offres écrites à D. S. 665 au bureau de la Feuille d'avis.

INSTITUT DE JEUNES GENS cherche pour entrée le 27 avril 1954, un

MAITRE DE FRANÇAIS

interne, sportif, bonnes connaissances de l'allemand indispensables. Adresser offres détaillées avec photographie et prétentions

à l'INSTITUT CHATEAU DE MAYENFELS, PRATTELN (Bâle) - Tél. (061) 6 02 09

On cherche à louer un local pour

garde-meubles. Tél. 5 69 83.

Etudiant littéraire, Suisse allemand, cherche une

chambre du 20 avril au 16 octobre, dans une famille de langue française. Aimerais donner des leçons d'allemand, d'anglais et de graphologie scientifique. — Adresser offres écrites à U. R. 678 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau de Neuchâtel cherche pour tout de suite ou pour une date à convenir,

une employée

pour travaux faciles de bureau. Connaissance de la dactylographie; notions d'allemand. Poste pouvant convenir à jeune fille sortant d'apprentissage. Faire offres détaillées sous chiffres G. V. 623 au bureau de la Feuille d'avis.

Restaurant de Neuchâtel cherche une

SOMMELIÈRE

connaissant bien le service de restauration. Gain élevé.

Adresser offres écrites à S. R. 638 au bureau de la Feuille d'avis.

EXTRA

sont demandées pour service de table à l'occasion d'un banquet qui aura lieu le dimanche 13 juin, à Neuchâtel, ainsi qu'une douzaine de personnes pour l'office. — Faire offres sous chiffres P. 3033 N., à Publicitas, Neuchâtel.

TENANCIER

La place de tenancier du Cercle de l'Union Républicaine du Locle est mise au concours pour le 15 mai prochain ou date à convenir. Faire offres par écrit, avec photographie, curriculum vitae et certificats, au président: M. Arnold Maurer, Etangs 27, le Locle.

Nous cherchons

manceuvres - perceurs et manoeuvres - fraiseurs

éventuellement, on formerait des jeunes gens capables, âgés de 18 ans ou moins. Faire offres à Edouard Dubied & Cie S.A., Couvet.

On cherche, pour une petite industrie,

employé(e) de bureau

conscientieux (se), sachant prendre des responsabilités. Connaissance de la comptabilité nécessaire. Préférence sera donnée à une personne sachant le français et l'allemand. Adresser offres écrites à V. I. 654 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche, pour tout de suite ou date à convenir, une

JEUNE FILLE

pour la cuisine et le ménage. Occasion d'apprendre la langue allemande. Adresser offres à famille Herren, laiterie, Ipsach 239 17.

Famille de langue française cherche une

JEUNE FILLE

pas au-dessous de 17 ans, pour aider au ménage et garder deux enfants (6 et 4 ans). S'adresser à Mme Meyer, 6, rue des Marchandises, Bienne. — Tél. (032) 2 12 27.

On cherche, pour date à convenir, un jeune homme comme

PORTEUR

bonne occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser à F. Meyer, boulangerie - pâtisserie, Brügg (Berne).

On cherche un

ouvrier de campagne

connaissant les travaux. Gages selon entente. — S'adresser aux Frères Opplinger, Bois-de-Croix, Travers. Tél. 9 23 85.

On cherche pour le 1er mai, une

cuisinière

sachant travailler seule. Adresser offres écrites à O. I. 611 au bureau de la Feuille d'avis.

AUX ARMOURINS S.A.

demandent pour tout de suite: Un substitut pour nos rayons d'articles de ménage, un jeune homme connaissant à fond la branche; Un substitut pour nos rayons de textiles, soit lainages, cotonnades et soieries; Un jeune vendeur sortant d'apprentissage pour notre rayon de confection hommes; Une sténo-dactylo sachant correspondre en anglais; Une correspondante-facturiste pour le service avec la clientèle. Faire offres manuscrites avec copies de certificats, photographies et prétentions de salaires à la direction.

Nous cherchons une

DACTYLO

à la demi-journée. Travail intéressant, place stable. Faire offres manuscrites, avec prétentions de salaire, à case postale 249, Neuchâtel, en annexant curriculum vitae et photographie.

Fabrique MOVADO

LA CHAUX-DE-FONDS

offre un emploi stable à un

mécanicien de précision

de première force

Exigences: grande expérience dans la confection du petit outillage d'horlogerie, connaissances approfondies des machines-outils horlogères. Préférence sera donnée à un candidat énergique, ayant une formation technique, le sens de l'organisation et de la direction, capable d'assister le chef.

faiseur d'étampes

très compétent dans la confection de tous genres d'étampes d'horlogerie, rectificateurs également. Age minimum: 30 ans. Offres manuscrites avec indication des prétentions de salaire et curriculum vitae.

Nous cherchons pour entrée immédiate une jeune fille pour le service du

LIFT

Faire offres à la Direction des grands magasins

AUX ARMOURINS S.A.

NEUCHÂTEL

Entreprise de la ville cherche, pour entrée immédiate, une jeune

employée de bureau

bonne dactylographe, pour son service des factures et divers travaux. Faire offres avec photographie, références et prétentions de salaire sous chiffres P. 3271 N., à Publicitas, Neuchâtel.

IMPORTANTE FABRIQUE SUISSE

cherche des

DAMES

pour le lancement d'un nouvel article. Débutantes seront mises au courant. Bon gain assuré. Fixe, frais journaliers et commissions. Vacances payées. — Faire offres sous chiffres P 3248 N à Publicitas, Neuchâtel.

Importante entreprise de fabrication cherche un

jeune représentant

ayant de l'initiative

pour visiter l'industrie et les revendeurs. (Clientèle en Suisse romande existante et susceptible d'être étendue.)

Exigences absolues: activité féconde comme voyageur en Suisse romande et diplôme commercial.

On offre introduction approfondie dans la branche, salaire fixe, commission, frais de voyage, auto, ainsi que situation stable en cas de convenance.

Offres avec photographie, curriculum vitae, spécimen d'écriture, copies de certificats et références de clients à adresser sous chiffres N. 35301 Al à Publicitas, Lausanne.

CHOIX FACILE, TENDANCES MULTIPLES !



Deux pièces très élégant en faille imprimée pois; il doit son cachet discret à sa coupe parfaite. Noir-blanc ou marine-blanc, tailles 40 à 50.....

79.-

98.-

Chic tailleur en toile de soie à rayures, exécution très soignée, poches fantaisie à découpe, boutons couture, fond noir ou marine, tailles 40 à 50

Même tailleur en ottoman ou givrine uni noir ou marine, tailles 40 à 50..... 98.- à

69.-

Voyez notre choix incomparable en **COSTUMES - TAILLEURS** coupés dans des pure laine de 1re qualité

de **98.- à 249.-**

Toujours les dernières nouveautés en **MANTEAUX - ROBES - BLOUSES - JUPES**

à des prix qui font la renommée de notre maison
UNE COMPARAISON S'IMPOSE

AU LOUVRE
La Nouveauté SA.
NEUCHÂTEL

TONDEUSES À GAZON
à main et à moteur
ARROSEURS, tuyaux d'arrosage
tuyaux de sulfatage
Prix avantageux
Fritz Honegger S. A., Saint-Blaise
Tél. (038) 752 08

A VENDRE

pour cause de départ, un fourneau en castelles avec lyre et tuyau, 100x54; souliers bas, cuir et crêpe. Nos 36, 37; une belle armoire vitrée. — Evole 33, 4me étage.

A vendre « **Norton-Dominator** »

année 1950, très bonne machine, bas prix. Tél. Neuchâtel 5 65 89.

A vendre deux **MANTEAUX**

de plus dont un en garbardin laine avec chapeau. Tél. 5 56 52.

A vendre une « **Lambretta-luxe** »

à l'état de neuf (3000 km.) avec accessoires. 700 fr. de réduction sur prix d'achat. Tél. 8 11 02.

A vendre un beau **pousse-pousse**

blanc. — Demander l'adresse du No 670 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT

A vendre, pour cause de départ, une moto « A.J.S. », modèle récent, à très bas prix; un chauffe-eau électrique, 100 l., comme neuf. — Raymond Gelsler, électricien, Fontalneton.

CYCLES et MOTOS Geugeot
70 années d'expérience et de qualité
UN VÉLO DE LUXE à un prix populaire Fr. 225.-
facilités de paiement

Agents dans toute la Suisse: Distributeur: Sodap S. A., 8, Laubeggstrasse, Berne

Agent pour Neuchâtel: **MARCEL BORNAND** Poteaux 4

Pour les fêtes de Pâques

VEAU - PORC et BŒUF de toute première qualité
AGNEAU DE LAIT
BEAUX CABRIS
LAPINS FRAIS DU PAYS

Notre excellent **JAMBON DE CAMPAGNE** et charcuterie fine bien assortie

VOYEZ NOTRE VITRINE
BOUCHERIE « MONT-FLEURY »
MAX HOFMANN

Rue Fleury 20 Tél. 5 10 50

Tous les jours
CABRIS et AGNEAUX de lait
qualité extra, entiers et au détail
LEHNHERR
Frères Tél. 5 30 92
On porte à domicile et nous expédions au dehors

NOS SAUCISSES DE VEAU qui ne sautent pas sont toujours très appréciées
BOUCHERIE
M. Hofmann
20, rue Fleury

A VENDRE
un buffet à deux portes, un canapé, un lit complet. S'adresser à Mme Ruh, Parcs 29.

PARENTS!
Nouveauté **WISA-GLORIA**
Nouvel arrivage... voitures combinées, dernier cri 188.- 1954... Fr.
Facilités de paiement
Catalogue gratuit
Membres G. Meyer
NEUCHÂTEL

TURBANA Pour vous, Mesdames!
Cette semaine, démonstration de
TURBANA
le nouvel appareil qui transforme écharpes et foulards en merveilleux chapeaux au chic parisien
Une nouveauté étonnante
395 pour
GRANDS MAGASINS au Sans Rival
NEUCHÂTEL

A vendre un **BATEAU**
à six places, avec motogodille « Archimède », en parfait état. — Adresser offres écrites à R. F. 675 au bureau de la Feuille d'avis.

2 modèles fantaisie décolletés sling, coupes si appréciées pour le printemps



fin box-calf noir
Fr. 37.80



fin box-calf noir
Fr. 39.80

CHAUSSURES
J. Kurth
SA

Seyon 3 NEUCHÂTEL
+ Bas Argo +

Pour un beau voyage de Pâques
DE BONS BAGAGES

Suit-case cuir et imitation
Valises spéciales pour avion
Sacs de voyage
BIEDERMANN
NEUCHÂTEL

A vendre un **vélo de fillette** de 10 à 14 ans. Tél. 5 56 52.

A vendre « **Condor** » 580 avec sidecar Gego, en très bon état de marche et d'entretien, cylindre alésé et piston neuf, plaques et assurances payées pour l'année, prix intéressant. — Adresser offres écrites à F. E. 677 au bureau de la Feuille d'avis.

CABRIS AGNEAU DE LAIT
1er choix
Excellente charcuterie fine
Notre jambon Sandwiches
Pâtes, foie gras
Saucissons et saucisses au foie TRIPES CUITES
PACHÉ
Francis
Tél. 5 17 28
Saint-Maurice 4
BOUCHERIE CHARCUTERIE

ALLEGRO Parents
des idées pour vos cadeaux de **PAQUES**:
bicyclettes de qualité pour enfants de tous âges, modèles pour homme et dame, couleurs modernes. Trotinettes en métal à roulement à billes depuis 29 fr. Tricycles de marque à roulement à billes. Cyclo-rameur, nouveau modèle. Sacs de voyage pour vélos, Pélerines de qualité pour cyclistes depuis 23 fr. 80. Casquettes toile depuis 2 fr. 90. Chaussures de cyclistes. Lumberjack en tissu coté, teintes diverses, depuis 29 fr. 80. Complet training, modèle « Macolin ». Sacs de sport, fond cuir, depuis 10 fr. 80. Sacs de touristes, grand modèle, fond cuir, depuis 39 fr. 80.
POUR MOTOCYCLISTES:
gilets, vestons, manteaux en cuir de qualité. Windjack, pantalons en toile forte imperméable. Casque en métal, serre-tête toile depuis 4 fr. 80. Serre-tête en cuir souple. Gants de peau souple, doublés, depuis 13 fr. 80. Lunettes de sport à grande visibilité, verres blancs et couleurs.
POUR LE FOOTBALL:
ballons cuir complet, depuis 8 fr. 80. Chaussures de 1re marque, Junior, depuis 24 fr. 50. Jambières, genouillères. Toujours aux prix les plus avantageux.
A. GRANDJEAN
CYCLES - SPORTS
Saint-Honoré 2 NEUCHÂTEL Tél. 5 15 62

Pour tous vos achats visitez les
GRANDS MAGASINS
AUX Armourius
NEUCHÂTEL
Actuellement expositions de toutes les nouveautés



**PLUS DE 1000
BLOUSES
et CHEMISIERS**

en un choix incomparable
de modèles
attendent votre visite
à notre rayon

Suye-Prêtre
NEUCHÂTEL



MATADOR
Par tous les temps
portez un manteau
MATADOR
et vous serez
plus élégante encore

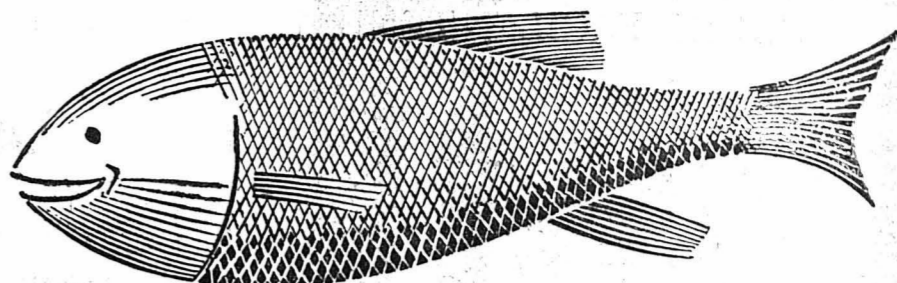
En vente
dans les maisons
de la branche

**VOS
ŒUFS
FRAIS**
aux
Magasins
Meier

MEIER ALIMENTATION

A l'étage
prix d'étage
Pour l'achat de vos
TAPIS
Vous en bénéficierez
en téléphonant au
5 34 69
Benoit - Maillefer 20

**Coopérative
du vêtement**
Grand-Rue 6
1er étage
**MANTEAUX
DE PLUIE**
depuis
Fr. 60.-



**UN METS DÉLICAT
ET AVANTAGEUX:
LE POISSON!**

Les cordons-bleus helvétiques ignorent encore parfois quel délicieux aliment constitue le poisson. Tendres poissons de nos lacs, poissons de mer plus racés, filets congelés Frionor tout prêts, autant de variétés exquises et savoureuses, faciles à préparer.

La façon « maison » et la plus simple consiste à frire le poisson à la poêle, puis à le servir avec du citron et de la mayonnaise Thomy. C'est la perfection en un tournemain!



Vélocitateurs
« Panther » avec moteur
Sachs, deux vitesses,
compteur éclairage, etc.,
prix Fr. 790.- avec ga-
rantie. Grand choix de
vélos neufs et d'occasion.
Facilité de paiement sur
désir. Téléphone 5 39 07.
Charles Zuretti, Tertre
18, Neuchâtel.

Automobilistes!
pour votre
intérieur d'auto
notre magnifique
**Couverture
de laine**
au prix de :
Fr. 21.90
seulement!
BIEDERMANN
Bassin 6 Neuchâtel

M. SCHREYER
COMBUSTIBLES

CARDINAL

**Pendant les fêtes
SUPER-BOCK**

Bâches
Pour vos bâches, demandez les prix, devis et conditions, sans engagement, à
Ch. GEISER, Parcs 83, Neuchâtel
Tél. (038) 5 11 24
Représentant de la maison Otto Bléri tissage de toiles, Huttwil

Au magasin spécialisé
VOLAILE
POULETS DU PAYS
POULETS DE BRESSE
Petits coqs - Poules à bouillir
Poulardes blanches
extra-tendres
Pigeons - Canards
LAPINS FRAIS DU PAYS
Cabris, agneaux
de lait entiers et au détail
Canards sauvages
Perdreux - Faisans
Escargots maison - Caviar
Foie gras
AU MAGASIN
LEHNHERR
GROS **FRÈRES** DETAIL
Trésor 4 - Tél. 5 30 92
On porte à domicile - Expédition au dehors

Just
connaît les
nettoyages

Il reçoit une formation complète. Puis des milliers de conversations avec des maîtresses de maison lui apprennent ce qu'il vaut mieux faire dans chaque cas.

DÉPOT JUST
COLOMBIER
Tél. 6 35 05
(RUE DE LA COTE)

Notre clientèle augmentant de jour en jour, nous engagerions encore des conseillers Just actifs et d'une conscience absolue

**Société coopérative de
Consommation**
Spécialités de notre service de pâtisserie...
Pains de Pâques
1.50 et 2.90
avec timbres - ristourne!
Coques de vol-au-vent
depuis 0,25 la pièce
avec timbres - ristourne!
Tourtes
moka, praliné, chocolat, pistache, fanchette, kirsch, rhum, etc...
depuis 3,50
avec timbres - ristourne!

X Du plus modeste au plus fin
le bon TAPIS s'achète chez
E. GANS-RUEDIN

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »
**L'ENTERREMENT
DE M. BOUVET**
ROMAN
par
Georges Simenon

— Je vous tiendrai au courant, maître. Car je suppose que c'est à vous que je m'adresserai ?
— Ce sera plus simple. Je devais partir en vacances, mais j'ai envoyé ma femme et les enfants à la mer sans moi. Je les rejoindrai plus tard. Il est de toute première importance que...
— Je sais.
Ils s'en allaient tous les deux, pas complètement rassurés, et Rigal se promettait de ne pas laisser en paix le directeur de la police judiciaire.
Pour empêcher l'affaire de traîner, il emmena aussitôt Mme Marsh rue Réaumur, aux bureaux du journal qui avait, la veille, publié la photographie de M. Bouvet entouré d'images d'Épinal.
— Annoncez-moi au rédacteur en chef. Dites-lui que je lui apporte une information sensationnelle.
Il tira de son portefeuille une carte de visite gravée, s'assurant d'un

coup d'œil que sa cliente était en forme.
— Parlez le moins possible de l'époque congolaise, mais étendez-vous sur votre vie en Amérique du Sud. N'oubliez pas les cinquante complets, le valet de chambre, tout ce qui frappe l'imagination.
— Asseyez-vous, monsieur Beaupère.
C'était le seul inspecteur du quai des Orfèvres, qu'on n'appelait jamais par son nom sans ajouter le « monsieur », peut-être à cause de son âge, de sa dignité triste de vieil employé de confiance qui a des charges et des soucis.
Il était vêtu de noir, au mois d'août, et peut-être était-il encore une fois en deuil, peut-être simplement usait-il son complet du deuil précédent.
Il s'était tellement identifié avec les recherches dans l'intérêt des familles qu'on n'aurait pas eu l'idée de confier une de ces affaires à un autre.
— Un certain René Bouvet est mort, hier matin, devant une boîte des quais.
— J'ai vu sa photographie dans le journal.
— Il paraît qu'il ne s'appelle pas Bouvet, mais Marsh, qu'il est en réalité de nationalité américaine et qu'il a passé une partie de sa vie à diriger une mine d'or au Congo.
M. Beaupère ne bronchait pas, continuait à sucer son cachou, car il ne fumait pas, ne buvait pas, suçait des

cachous toute la journée, ce qui jaunissait ses longues dents de vieux cheval.
— Voyez la mairie du 5^{me} arrondissement. C'est la police du quartier qui a fait les constatations.
— Compris, monsieur le directeur.
— Il a une femme à Paris, une certaine Mme Marsh, qui habite l'hôtel Bonaparte. Il a aussi une fille, mariée à un certain Frank Gervais, dont je ne connais pas l'adresse.
— Bien, monsieur le directeur.
Et il s'en alla lugubre, entra dans le bureau des inspecteurs pour y décrocher son chapeau de paille noire, émergea un peu plus tard, avec la mine d'un grand corbeau, dans le soleil qui inondait le quai.
M. Beaupère était sans doute, de toute la police judiciaire, celui qui parcourait le plus de kilomètres à pied, car il ne prenait jamais de taxi, à cause des notes de frais, évitait autant que possible les autobus, ne descendait dans le métro que quand c'était indispensable.
Il n'eut pas un coup d'œil aux terrasses du boulevard Saint-Michel, ni aux marchandes de fleurs, ni aux femmes qui se promenaient en robes claires et légères.
La pénombre le happa, place du Panthéon, dans les bureaux de la mairie du 5^{me} arrondissement. Les mairies n'avaient pas de secrets pour lui, il n'avait pas besoin des flèches rouges ou noires indiquant les divers bureaux. Sans déranger les employés,

il collait lui-même les lourds registres noirs de l'état civil.
Bouvard... Bouvat-Martin... Bouveau... Bouverat... Bouveret... Bouveric... Bouvet...
Bouvet Albert... Bouvet Armand... Bouvet H... Bouvet M... Bouvet P... Bouvet René...
Il était sans fièvre, sans impatience. Son fils était sergent dans l'armée. Sa fille était mariée. Sa maison, à Puteaux, lui appartenait.
Pour obtenir sa carte d'identité, Bouvet, René-Hubert-Emile, avait fourni un extrait d'acte de naissance signé par le secrétaire de la mairie de Wimille, Pas-de-Calais, le donnant comme fils de Bouvet, cultivateur, et de Marie-Ernestine Méresse, sans profession.
La mairie du 5^{me} arrondissement ne lui avait pas distribué de cartes de ravitaillement pendant les années 1940, 1941, 1942 et 1943, mais seulement en 1944, quand René Bouvet était revenu d'un séjour à Langeac, par Sarlat, Dordogne.
Il était midi quand M. Beaupère, qui ne s'était arrêté nulle part pour se rafraîchir, même d'un verre d'eau, pénétra dans la maison blanche du quai de la Tournelle.
Il n'avait pas eu la curiosité de jeter un coup d'œil vers les volets verts du troisième, derrière lesquels M. Bouvet reposait dans un silence tel que le vol de quelques mouches y faisait l'effet d'un vacarme.
Il entra dans la loge de la concierge avant d'y être invité, mais retira

poliment son chapeau, s'assit sur une des chaises Henri II, cependant que Mme Jeanne, qui savait à quoi s'attendre, s'asseyait de l'autre côté de la table.
— Ne parlez pas trop fort. Mon mari dort. Il travaille de nuit.
Il fit signe qu'il avait compris et l'entretien se déroula en chuchotements, de sorte que, du dehors, en regardant par la vitre, ils avaient l'air de deux poissons et qu'on s'attendait à les voir faire des bulles.
M. Beaupère déjeuna dans un prix-fixe des environs du Châtelet où il avait sa serviette dans un casier. Puis il retourna au bureau et demanda la communication téléphonique avec la mairie de Wimille.
Il était un peu plus de trois heures, quand le secrétaire, qui était en même temps l'instituteur, lui apprit que René Bouvet était mort deux ans plus tôt en Indochine, où il vivait depuis quarante ans, ne faisant en France que de rares apparitions.
— Quand lui avez-vous délivré pour la dernière fois un extrait de naissance ?
L'autre chercha, dans son bureau d'où il voyait probablement la mer, tandis que ses élèves en profitaient pour s'amuser en classe.
— En 1939, Bouvet nous a écrit de Paris pour nous demander cette pièce et, comme d'habitude, nous l'avons envoyée en deux exemplaires.
C'était l'époque où les cartes d'identité étaient devenues nécessaires. Jusque-là, l'homme n'en avait pas eu besoin.

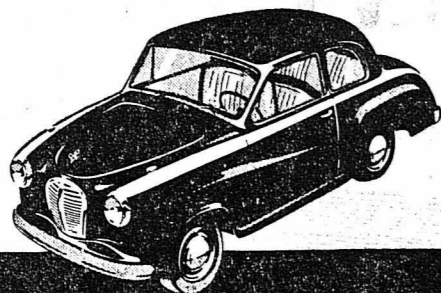
— Vous êtes certain qu'il est mort voilà deux ans ?
— Nous avons reçu son certificat de décès de Saigon il y a exactement dix-huit mois. Il n'a d'ailleurs plus d'héritiers dans la contrée.
— Je vous remercie.
Le journal était sorti de presse et s'était répandu dans la ville, avec la même photographie de Bouvet, en plus petit que la veille, mais flanquée d'un plus long article.
« Le mystère du millionnaire américain. »
A cinq heures, un taxi s'arrêtait devant la maison blanche du quai de la Tournelle et un couple assez excité en descendait, que Mme Jeanne regardait traverser le trottoir d'un œil froid et méfiant.
C'en étaient encore, sûrement, qui venaient essayer de lui chiper son mort.
CHAPITRE III
Avant même qu'ils pénétrèrent dans le vestibule, elle alla ouvrir la porte de sa loge et resta debout, à les y attendre, le regard fixé sur eux, les lèvres pincées.
C'était sans doute le couple le plus élégant qui ait jamais mis les pieds dans la maison. Ils avaient l'air, tous les deux, de sortir d'un film, ou d'un restaurant des Champs-Élysées.
Très brune, elle portait un costume de soie crème sur lequel son sac à main mettait une tache de rouge — comme ses lèvres en mettaient une sur la peau mate de son visage.
(A suivre)

Les évidences AUSTIN



Réputation internationale

Vous trouverez les AUSTIN dans plus de 100 pays de tous les cinq continents. 600 000 voitures ont été exportées ces 7 dernières années. Partout les stations de service AUSTIN sont prêtes à vous aider: tant au Cap, métropole sud-africaine, qu'à Hammerfest, le port le plus septentrional d'Europe. AUSTIN est une voiture de réputation mondiale et...noble oblige. Sans répit, les Usines de Birmingham travaillent à augmenter encore le rendement.



AUSTIN

Vous avez le choix entre 3 modèles à partir de Fr. 5500.-

Virchaux & Choux
Yvan Ryser, successeur
GARAGE
Saint-Blaise

Châtelaine & Co
GARAGE
24, Moulins
La Chaux-de-Fonds

2 millions d'AUSTIN roulent dans le monde entier!

Sansilla gargarisme
contre maux de gorge

Au Bûcheron
Ecluse 20, Neuchâtel
OCCASION:
Studios, divans,
entourage, fond de
chambre, chambre
à coucher, etc.
Facilités de paiement



MAGASINS
MEIER S.A.

Vos articles
de PAQUES

avec les
timbres
d'escompte
PENSEY-Y!



MADEMOISELLE
Charlotte Jeanneret
Lingère diplômée
Lingerie sur mesure. Fine et ordinaire
Dames et messieurs
Entreprise de trousseaux - Incrustations
Jours à la main - Transformations
Charmettes 61, Neuchâtel - Tél. 8 25 96

A vendre d'occasion en
parfait état une
moto « Puch »
250 cmc. - S'adresser à
Jules Barbey, Monruz 21.

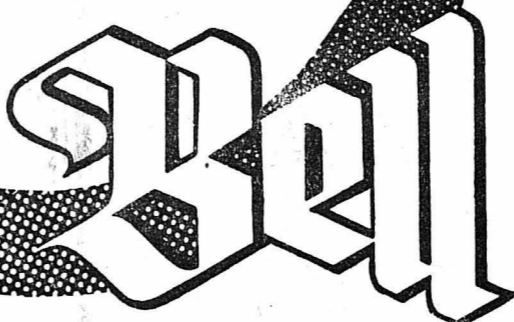
« VW » de luxe
modèle 1952, à vendre au
plus offrant. - Adresser
offres écrites à Z. A. 649
au bureau de la Feuille
d'avis.

Le cyclomoteur qui s'impose
KREIDLER K 50
Construction d'avant-garde.
Maniable - Silencieux - Rapide.
Puissance extraordinaire en côte.
15 % sans pédaler
895.-

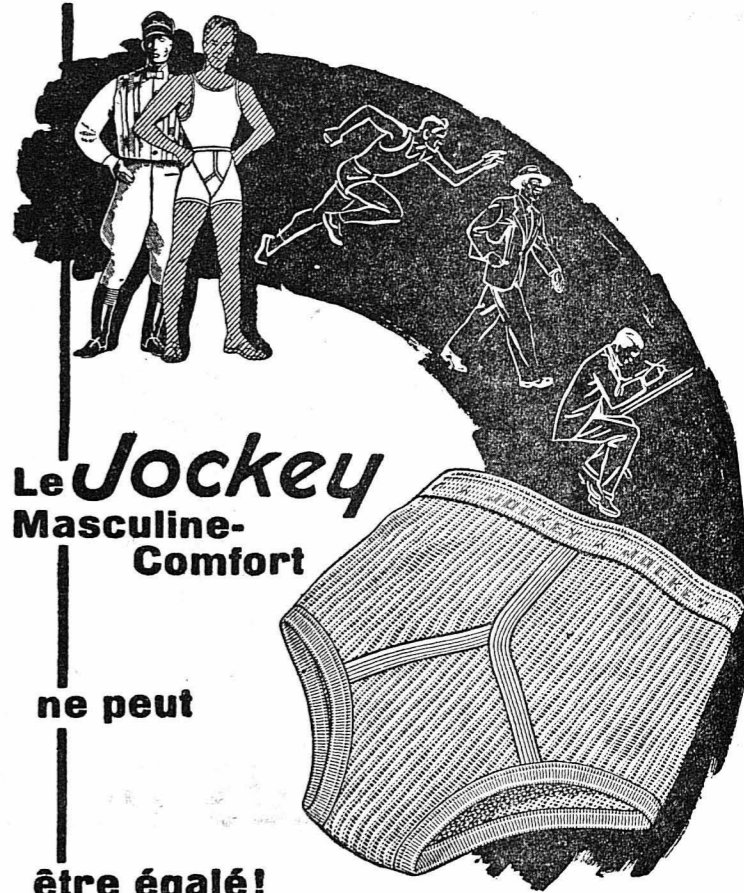
Larges facilités de paiement (20% acompte
initial, le solde en 18 mensualités).
ESSAIS SANS ENGAGEMENT
Représentant officiel et service:
H. Vuillomenet
Tél. 5 75 85 Poudrières 25, Neuchâtel.

Pour un vrai menu de Pâques

Agneau de lait ½ kg.	3.-	à	4.70
Cabri ½ kg.	3.50	à	4.30
Lapin ½ kg.			3.40
Poulardes ½ kg.			4.25
Poulets ½ kg.			3.75
Poules ½ kg.			2.75



La marque d'un travail
également rémunéré



Le **Jockey**
Masculine-
Comfort

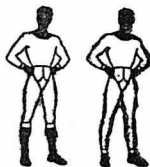
ne peut

être égalé!

Pourquoi s'en tenir à des imitations, quand les véritables JOCKEY ne coûtent pas plus cher?

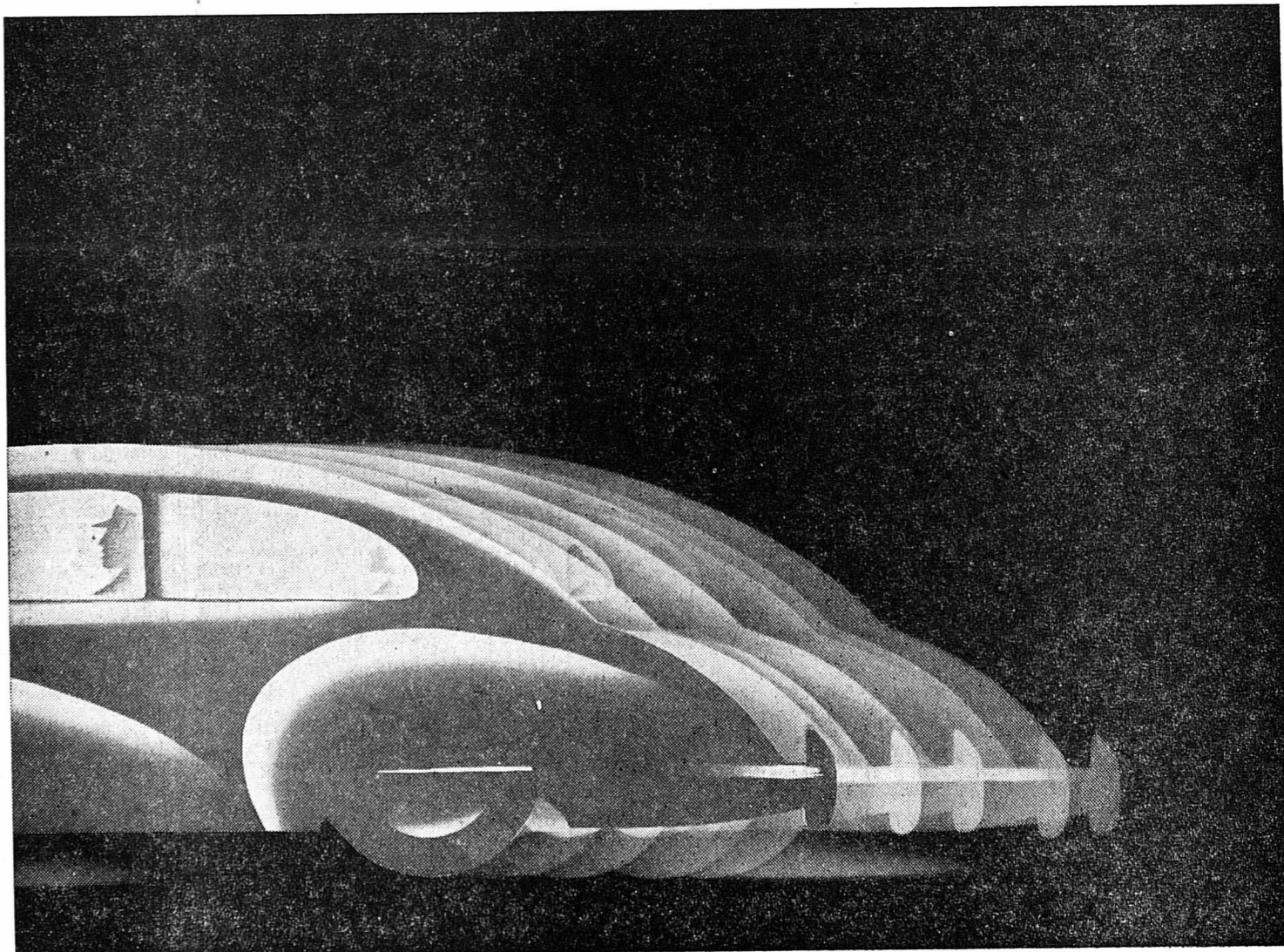
Car vingt ans d'expériences ont permis de mettre au point les moindres détails de fabrication, ainsi que de nouveaux procédés et des machines spéciales, grâce auxquels la marque JOCKEY, universellement réputée, reste toujours à l'avant-garde!

Jockey



Le maillot JOCKEY lui aussi bénéficie de la coupe « Comfort »

Fabrique de bonneterie VOLLMOELLER, Uster



Etes-vous un Super-automobiliste ?

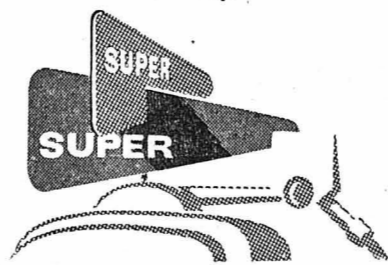
Vous êtes, très certainement, un conducteur expérimenté, prudent et averti; vous avez une longue pratique et vous êtes doué de réflexes rapides. Pourtant, toutes ces qualités ne suffisent pas à faire de vous un « Super-automobiliste »... Ne prenez pas le temps d'étudier ce problème... La solution vous sera offerte

le 15 avril

En effet, dès cette date, vous pourrez acquérir ce titre. Comment? En vous ravitaillant, tout simplement, à un poste d'essence vert / jaune BP. Vous y trouverez une colonne exclusivement réservée au conducteur aspirant au rang de « Super-automobiliste ». Dorénavant, remplissez le réservoir de votre voiture avec le nouveau carburant BP SUPER, à indice d'octanes élevé. Celui-ci contient en plus l'additif éprouvé BP 08. Il vous donnera une satisfaction inattendue et accrue à conduire votre auto.

Gravez cette marque dans votre mémoire et préparez-vous à devenir un « Super-automobiliste ».

SUPER



Les désirs
sont universels...

Ce que les hommes du monde entier exigent d'une bonne chemise s'exprime dans toutes les langues par des mots qui signifient: PERFECTION, c'est-à-dire exécution parfaite et agréable à porter. Or, ce sont précisément les caractéristiques des chemises « Durable » avec cols « Per-mastiff » ou « Soupla », fabriquées depuis plus de 65 ans pour la vente en Suisse et l'exportation. Vous pouvez les obtenir dans toutes les bonnes chemiseries.

CHEMISES DURABLE METZGER



Demandez les adresses de revendeurs à S.A. Gust. Metzger, Bâle.

Les chemises « Durable »
sont en vente
à la chemiserie

Bernard & C^{ie}
NOUVELLES GALERIES Rue du Bassin NEUCHÂTEL

a-t-elle de la peine à souffler ?
donnez-lui des ailes !
 se cabre-t-elle devant l'effort ?
rendez-lui sa souplesse !
 manque-t-elle de réaction ?
assurez-lui de bonnes reprises !

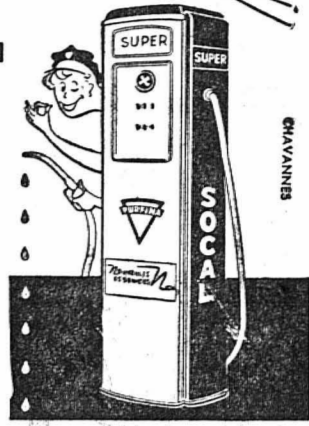


avec les **NOUVELLES
 ESSENCES
 PURFINA**



SOCAL

normale encore meilleure
 super-carburant à haut indice d'octane



voiture travaille dans des conditions améliorées

A TOUTES LES COLONNES BLEUES ET BLANCHES VOTRE VOITURE SERA TOUJOURS EN PLEINE FORME !

Protégez efficacement vos yeux par une

LUNETTE SOLAIRE DE QUALITÉ

Grand choix • Élégance classique
 Modèles « mode » inédits • Prix intéressants

PHARMACIE-DROGUERIE F. TRIPET

Seyon 4 Neuchâtel Tél. 5 45 44

Pour un bon repas de Pâques

- POULETS vidés le demi kg. 4.25
 - AGNEAU de lait
 - CABRIS
 - LAPINS
 - LANGUES de bœuf
- ... et toujours notre viande d'action très avantageuse

chez **BALMELLI**
 RUE FLEURY 14 Tél. 5 27 02



Maison fondée en 1852

Nos bureaux et magasins
 seront fermés du jeudi 15 avril, à 17 heures
 au mardi matin 20 avril

DUBOIS JEANRENAUD & Co

Place d'Armes 5 NEUCHÂTEL Tél. 5 63 63
 FERS CHARBONS MAZOUT

Faut-il rouvrir le débat sur la « politique des réfugiés » ?

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Dans sa réponse, le chef de la division de police déclare de la manière la plus catégorique d'abord que la décision de marquer d'un « J » le passeport des juifs allemands et autrichiens a été prise par la police du Reich elle-même, en application des lois antisémites de Nuremberg, ensuite que, tout au long des pourparlers avec les Allemands, lui, M. Rothmund, s'est opposé avec la dernière énergie aux prétentions de ses interlocuteurs concernant les juifs établis en Suisse. Il n'a cessé d'affirmer que le gouvernement fédéral entendait les traiter exactement comme les autres citoyens. Pour le reste, la division de police n'a fait que se conformer aux instructions du département et du Conseil fédéral.

Les raisons qu'avaient, à l'époque, les autorités de notre pays d'agir comme elles l'ont fait, ont d'ailleurs été exposées par M. Baumann, conseiller fédéral, en réponse à deux interpellations sur la politique des réfugiés. Les Chambres et l'opinion publique furent ainsi informées, en partie tout au moins.

Je dis bien « en partie », car M. Baumann n'a pas fait allusion aux pourparlers de Berlin ni à la convention qui en est sortie. Il s'est borné à parler de « contacts » avec les autorités du Reich.

Or, cela est fort regrettable, car, une fois de plus et rétrospectivement, le Conseil fédéral donne l'impression qu'il a gardé le silence sur un fait important parce qu'il avait quelque chose à cacher. Les lacunes et les erreurs de la politique d'information ne datent pas d'aujourd'hui ni d'hier. Elles ont valu déjà bien des critiques et bien des déboires à nos hommes d'Etat ; mais les leçons des faits les laissent insensibles.

Toujours est-il qu'on ne saurait

charger un fonctionnaire supérieur de responsabilités qui sont celles du gouvernement tout entier. Quant à décider, aujourd'hui, si les hommes au pouvoir ont bien agi, s'ils ont montré la fermeté désirable ou s'ils ont accepté trop facilement ce qu'ils jugeaient être les conséquences inévitables de la situation du moment, il faudrait, pour rester équitable, se reporter aux années de fièvre, aux mois agités qui ont suivi l'Anschluss et précèdent Munich.

Enfin, on aurait tort de juger uniquement sur des documents de source allemande. Les faits allégués sont tirés de rapports sujets à caution. On l'a constaté dans d'autres cas, la légation d'Allemagne avait intérêt à montrer nos autorités bien plus empressées à l'égard du nouveau régime qu'elles ne l'ont jamais été, à mettre au compte d'une imagination sympathique le simple désir de maintenir la correction des rapports internationaux. N'était-ce point là pour un diplomate nazi le moyen de prouver qu'il faisait à Berne de l'excellent travail ? Il y a, en l'occurrence, une manière de « renseigner » qui est en même temps une façon de se faire valoir. Voilà pourquoi on aurait tort d'attacher une valeur d'absolue vérité historique à certaine documentation tirée des archives diplomatiques.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES : 6 avril. Botteron, Jocelyne-Eliane, fille de Claude-André, jardinier à Neuchâtel, et de Simone-Edith née Hostettler ; Schürch, Blanche, fille d'Arthur, ferblantier-appareilleur à Neuchâtel, et de Lidia née Jenny, 7. Brand, Pierre-Alain, fils de Hans-Rudolf-Ernst, tisser à Neuchâtel, et de Paulette-Ginette née Leuba-dit-Galland ; Walther, Daniel, fils d'Ernst, employé C.F.P. à Bière, et de Susanne-Simone-Rosalie née Gutknecht ; Osowiecki, Jacques-Stanislas, fils de Mieczyslaw, ingénieur chimiste à Neuchâtel, et de Jacqueline-May née Ruffer, 8. Hammerli, Agnès, fille de Willy-Hans, menuisier au Landerson, et de Mengia née Hassler.

DÉCÈS : 5 avril. Junod née Favre, Rose-Julie, née en 1859, ménagère à Neuchâtel, veuve de Numa Junod, 7. Vuilleme, Sophie-Alice, née en 1876, gouvernante à Boston (U.S.A.), célibataire ; Osowiecki née Ruffer, Jacqueline-May, née en 1931, épouse de Mieczyslaw, Osowiecki, ingénieur chimiste à Neuchâtel ; Amez-Droz, Gustave-Adolphe, né en 1876, horloger à Neuchâtel, veuf de Marthe-Hélène née Monnier ; Vuilliomonet, Henri-Ernest, né en 1906, négociant à Neuchâtel, époux de Marguerite-Berthe-Marthe née Lorimer, 8. Chancel, Charles-Emile, né en 1876, agriculteur à Lignières, époux de Lina née Dubois ; 8. Pastini née Bellini, Ida, née en 1884, ménagère à Neuchâtel, veuve de César Pastini.

Aussi loin que puissent remonter mes souvenirs, je la revois toujours la même, ma bonne grand-tante Marie, Je la revois courant de-ci, de-là, toujours active, toujours occupée à de menus travaux, attentive à prendre soin de tout, à tirer parti des plus petites choses afin que rien ne se perde.

Quand je la connus, elle frisait la septantaine et vivait seule avec son frère dans la vieille maison familiale. Je lui faisais de fréquentes visites. J'aimais à la voir vaquer à ses occupations ménagères et préparer ses repas. Elle s'approchait du foyer, écartait prudemment les cendres sous lesquelles couvait la braise, s'emparait de quelques brindilles, entassait quatre ou cinq longues bûches. Bientôt, la flamme claire léchait le fond du coquemar pendant à la crémaillère, ou bien, suivant les nécessités du menu, de la grande « casse » à trois pieds.

Parfois, quand la cheminée tirait mal, il fallait actionner le soufflet, et je n'étais pas peu fier quand tante Marie, pour répondre à mes supplications, voulait bien confier le précieux instrument à mes menottes d'enfant.

Comme la plupart des gens de la campagne, elle avait un sens très strict des principes de la plus judicieuse économie. Elle n'allumait sa petite lampe à huile que lorsque l'obscurité ne lui permettait plus de distinguer les objets ; elle fabriquait elle-même ses allumettes avec de menus copeaux dont elle plongeait l'extrémité dans du soufre en fusion ; « suprettes » qu'il fallait présenter à la flamme du foyer pour en obtenir du feu. Réserve en cas de besoin, le briquet était là, sur le « tablar », avec la pierre à feu et le morceau d'amadou.

Très friande de café au lait, tante Marie en prenait à toute heure du jour ; mais le véritable café à toujours coûté cher ; à l'époque, c'était presque un luxe qu'elle réservait uniquement pour le dimanche. Toute la semaine, elle employait son café à elle, celui qu'elle fabriquait avec des racines de chicorée, des carottes, un peu d'orge et des glands, le tout dûment torréfié et moulu fin. Boisson, si je m'en souviens bien, point si mauvaise que cela, et qui avait l'avantage de ne pas porter sur les nerfs.

Econome, la tante Marie, mais point avare ! Au contraire, un cœur d'or et des mains toujours prêtes à s'ouvrir pour donner ou rendre service !

Elle naquit au printemps de 1820, en cette heureuse époque où, après

s'être entre-déchirés dans une longue guerre, les peuples et leurs gouvernements étaient au moins capables de faire la paix.

Tout était rentré dans l'ordre ; les princes de droit divin s'étaient rassis sur leurs trônes un instant ébranlés ; on avait muselé pour un temps les « usurpateurs » de tout poil et le représentant du bon roi Frédéric-Guillaume avait regagné Neuchâtel. On pouvait donc vivre tranquille.

Entre son père et sa mère qui l'adoraient sans la gêner, la petite Marie, enfant unique, eut une jeunesse heureuse. Ses parents, dans la mesure de leurs moyens, s'efforcèrent de lui donner une bonne éducation. Elle apprit à filer, à faire la dentelle au fuseau ; elle devint une parfaite ménagère et, comme, à l'école, elle s'était montrée bonne élève, le pasteur de la paroisse voulut bien s'intéresser à elle et lui donner quelques leçons supplémentaires.

Elle avait quinze ans quand survint un petit frère. On ne l'espérait plus et ce fut pour toute la famille une heureuse surprise. Marie était folle de joie ; enfin ! un petit frère qu'elle pourrait dorloter, promener, chérir ! Elle qui avait si souvent envié ses compagnes !

La pauvre ne se doutait guère que la naissance de ce petit frère allait inaugurer pour elle l'ère du sacrifice !

Grueille rupture de fiançailles

La naissance tardive de l'enfant faillit coûter la vie à la mère. Elle se remit pourtant, mais sa santé resta débilite. Marie put donc tout à son aise s'occuper du poupon. Elle le fit avec toute la conscience, toute l'affection d'une vraie petite maman. Partageant ses soins entre son petit frère et sa mère malade, elle s'efforça en outre de se montrer bonne maîtresse de maison et de consacrer aux siens la totalité de ses pensées.

Pourtant Marie, bien que très jeune, caressait un rêve. Rêve partagé par un camarade d'enfance, dont la camaraderie se transformait peu à peu en un sentiment plus tendre, propre à faire naître de douces espérances. Toute à son devoir, la brave enfant mettait la bride à son imagination, laissant à l'avenir le soin d'arranger les choses.

Un jour, la vie parut sourire : la mère était plus vaillante. Le beau rêve devint réalité : ce furent les fiançailles. Quelque temps de bonheur parfait, et puis la catastrophe : rechte grave de la malade ; cette fois, sans aucun espoir de guérison. Le cœur déchiré, mais sans hésitation, Marie reprit sa liberté.

Courageusement, elle continua son humble tâche de ménagère et sœur de charité. La mère mourut, l'enfant grandit ; un jour, il eut vingt ans.

Le père chasse son fils

C'était l'époque des querelles intestines qui, un moment, divisèrent les Neuchâtelois pour aboutir à l'insurrection royaliste de 1856. Choc d'idées qui, dans maintes familles de la campagne, eut de fâcheuses répercussions.

Les vieux paysans qui regrettaient le temps des dimes étaient presque tous royalistes ; les jeunes gens appuyaient le nouveau régime.

Républicain convaincu, entré tout de go au parti radical, le jeune François, dès qu'il fut citoyen, eut avec son père de fréquentes discussions. Discussions qui ne tardèrent pas à dégénérer en disputes, malgré les remontrances de Marie qui conseillaient à son frère le respect et la soumission.

Un jour, ce fut l'irréparable : — Eh bien !... puisque tu les trouves si beaux, tes républicains... puis-je qu'ils sont si intéressants... vas-y ! va les retrouver... Fous-moi le camp !... Et ne mets plus les pieds à la maison ! Compris ?...

François ne se le fit pas dire deux fois. Le lendemain, au point du jour, il partit. Ni les prières, ni les larmes de sa sœur n'y purent rien changer.

Au bout de quelque temps, Marie eut des nouvelles : ayant passé la montagne, le jeune homme s'était engagé comme apprenti chez un horloger du vallois.

Grâce à la complicité d'une vieille cousine qui habitait tout en haut, au pied de la montagne, on arrangea des entrevues clandestines. Chaque quinzaine, Marie se rendait là-haut. Elle y retrouvait son frère, redescendait avec un paquet de linge à laver, après s'être délestée d'une part des modestes économies qu'elle avait réalisées en vue de son trousseau.

Le père feignait ne s'apercevoir de rien, ne parlait jamais du fils prodigue. Cependant, les passions politiques s'étaient peu à peu calmées ; les rancunes s'éteignaient. Il se sentait vieillir ; il finit par céder aux prières de sa fille. François revint ; il prit courageusement la direction du domaine et bientôt épousa une brave jeune fille qu'il courtisait depuis longtemps.

Le jeune ménage eut cinq ans de bonheur et trois enfants naquirent. Pendant ce temps, Marie ayant quelques moments de liberté et désireuse de gagner un peu accepta la proposition qu'on lui fit de devenir maîtresse d'école.

Le vieux régent du village, paysan l'été, ne faisait la classe que l'hiver ; les écoliers étaient dispensés toute la durée de la belle saison. Les grands rendaient service à la maison, mais les petits étaient plutôt encombrants. Pour nonante francs par année, Marie consentit à leur faire la classe du 1er avril au 31 octobre et à donner en outre, pendant l'hiver, les leçons de travaux féminins aux grandes filles. Un brevet, à cette époque, n'était pas obligatoire et comme, depuis longtemps, elle était monitrice à l'école du dimanche, on trouva la chose toute naturelle. D'aucuns cependant pensaient qu'elle gagnait beaucoup !

Elle renonce au bonheur une deuxième fois

Toujours occupée des autres, Marie n'avait plus guère songé à faire sa vie et elle approchait de la quarantaine lorsqu'une nouvelle perspective se présenta.

Hélas ! elle n'était pas née pour le bonheur ! En quelques semaines, sa jeune belle-sœur fut emportée par une phthisie galopante.

Un père désemparé, trois petits dont la plus jeune n'avait guère qu'un an, la tâche était toute trouvée. Encore une fois, elle renonça à elle-même ; elle ne fut plus qu'une mère admirable de sollicitude et de dévouement.

Quand je la connus, vieille et cassée, les doigts noués par le rhumatisme, elle avait pour ses petits-neveux le même sourire, les mêmes caresses, le même cœur que la plus tendre des grand-mères.

« Dans une famille, disait une de mes voisines, les vieilles filles sont des perles de grand prix. » Pendant toute sa longue vie, ma bonne tante Marie a confirmé cette appréciation.

S. Z.

BIBLIOGRAPHIE

« CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR » par Peter Viertel

Ed. Presses de la Cité, Paris

Peter Viertel, scénariste devenu romancier, est né à Dresde, en Allemagne, et a passé son enfance à Santa-Romalia en Californie.

Il a déjà écrit plusieurs romans, dont le dernier en date est « Chasseur blanc, cœur noir ». C'est l'histoire d'un être gâté par les succès et par les femmes qui, sortant de la vie sophistiquée d'Hollywood et de Londres, pour se retrouver brusquement confronté avec le monde primitif de la brousse africaine, est envouté par le désir de tuer.

C'est l'histoire d'un groupe d'hommes entraînés au cœur de l'Afrique par un metteur en scène à la fois haïssable et irrésistible...

Contre les DOULEURS passagères

Sans déprimer, Kafa calme les douleurs en quelques minutes. Maux de tête, migraines, névralgies ne résistent pas aux Poudres Kafa. Ne renfermant aucun hypnotique, elles agissent sans provoquer de dépression, au contraire, elles stimulent et permettent de dissiper tous les maux douloureux passagers.

Se fait en

POUDRES et en DRAGÉES
 La boîte Fr. 1,60

Dans les pharmacies et drogueries



le savon Cadum est plus doux...
 car il contient de la LANOLINE *

* La Lanoline est le seul corps gras naturel assimilable par la peau. La Lanoline nourrit l'épiderme et garde la peau douce et veloutée.

Dans chaque savon une image Walt Disney

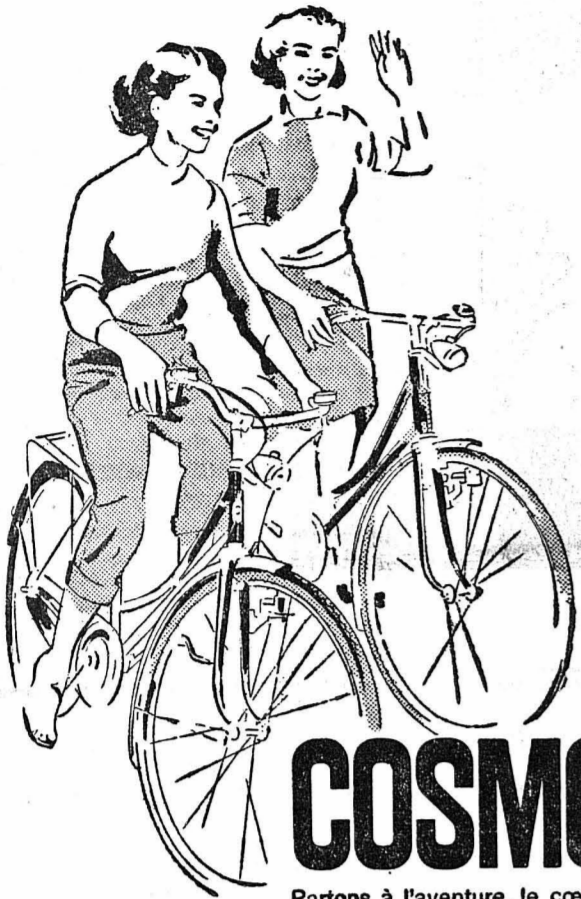
Pains Fr. 1.— et 1.50. Géant Fr. 2.30.

Barbezat & Cie, Fleurier (Ntl)



Depuis 60 ans **COSMOS**

A la rencontre
du printemps
sur un vélo Cosmos



COSMOS

Partons à l'aventure, le cœur joyeux, sur les nouveaux vélos légers Cosmos aux couleurs printanières. Email brillant extra-résistant obtenu en 5 opérations successives. La qualité la meilleure à des prix raisonnables.

Nouveau feu rouge électrique à l'arrière, avec faisceau lumineux blanc qui éclaire de dos le cycliste. Cosmos = sécurité aussi de nuit !



- | | |
|------------|-----------------------|
| Neuchâtel | M. Bornand, Poteaux 4 |
| Cernier | W. Schneider |
| Colombier | R. Mayor |
| Fleurier | Fr. Balmer |
| Lugnorre | P. Passet |
| Môtiers | Monnet frères |
| Neuveville | M. Delay |



TAPIS

Bouclés
Moquettes

Toujours
avantageux
chez

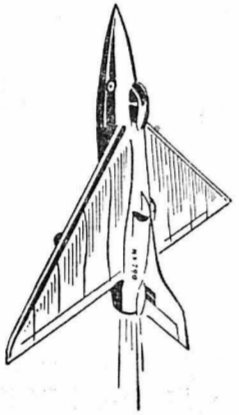
MIORINI

TAPISSIER
Chavannes 12

Magasins
MEIER

TOUT

pour votre
hors-d'œuvre



**MODÈLES
RÉDUITS**

depuis Fr. 1.90

H. BAILLON
NEUCHÂTEL

(038) 5 43 21

A vendre une moto

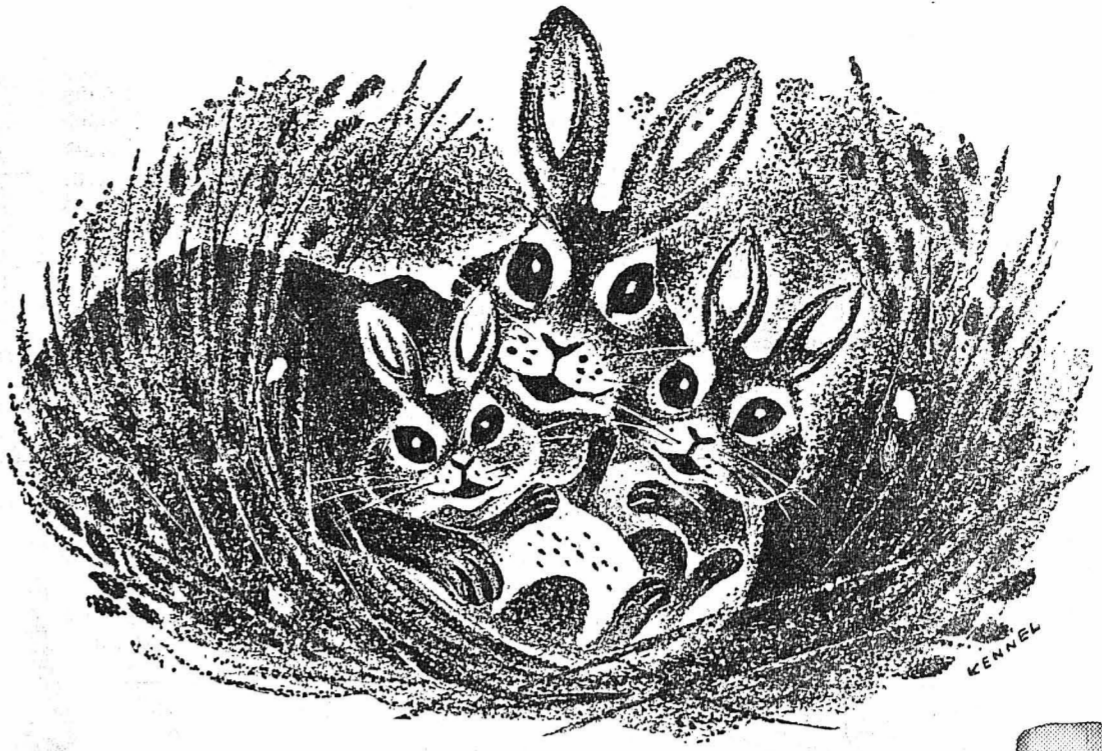
« PUCH »

250 cm³, siège arrière, révisée par l'agence. Téléphoner le soir au 6 91 61.

• OPTIQUE • PHOTO • CINÉ

Martin Luthec

MAÎTRE OPTICIEN
(Maison fondée en 1852)
NEUCHÂTEL - Place Purry 7 - Tél. 5 13 67



Bien à l'abri ...

... grâce à la nature qui pourvoit avec tant de sagesse à la vie des plantes et des animaux - du lièvre dans sa cachette comme du frère arbrisseau!

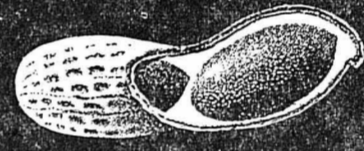
Ainsi en est-il aussi de la graine d'arachide que la nature a pourvue d'une double protection: une coquille extérieure et une petite peau d'un brun rougeâtre qui enveloppe la graine. De cette manière, elle reste merveilleusement fraîche, prête à fournir cette huile délicieuse dont vous ne pouvez plus vous passer.

L'excellente huile d'arachides ASTRA n'est pas importée, elle est extraite des arachides à Steffisburg même.

Elle ne peut donc s'altérer, elle est toujours de bonne et d'égale qualité. Sous quelle forme cette belle huile dorée vous parvient-elle? L'ASTRA a tout simplement copié la nature ... les bouteilles sont livrées dans un double emballage, protégeant l'huile contre les rayons lumineux. Cette protection garantit une huile délicieuse, d'un goût absolument neutre, fraîche jusqu'à la dernière goutte!

ASTRA reste fidèle à sa tradition: la qualité avant tout! C'est pourquoi, exigez toujours l'excellente huile d'arachides ASTRA avec le plomb de garantie - cela en vaut la peine!

ASTRA



rend un bon repas encore meilleur!



Voire foie vous chicane ?

Demandez à votre pharmacien les Gouttes homéopathiques MULTIPLEX No 7 du Dr Gensch, pharmacien. Elles favorisent le fonctionnement de la foie et la sécrétion biliaire, empêchent la formation de calculs biliaires, éliminent les crampes et lourdeurs d'estomac ainsi que la paresse intestinale résultant de troubles hépatiques et biliaires. Fr. 5.85 le grand flacon.

Les remèdes homéopathiques ne procurent pas seulement un soulagement passager, mais tendent à éliminer progressivement les souffrances et à provoquer une guérison durable. En consultant le prospectus des spécialités Multiplex qui vous sera remis gratuitement dans toutes les pharmacies, vous trouverez peut-être le remède à vos souffrances. Agence pour la Suisse romande: Bruno Leuthold, Riant-Mont 23, Lausanne.



Prenez les gouttes
homéopathiques

Multiplex

POUSSETTE

« Wisa-Gloria » en très bon état. Faubourg de l'Hôpital 61, 2me étage à droite.

AUTO

« Peugeot » 202, modèle 1049, à vendre au prix de 1800 fr. Tél. 8 28 44.

A VENDRE

à prix très avantageux

deux grandes armoires avec tiroirs et portes coulissantes avec glaces, une coiffeuse, deux fauteuils, une table, deux banquettes, une grande armoire en sapin, un porte-habits, un bureau, une table d'atelier, des glaces, un lustre et une applique, ainsi que divers autres objets.

S'adresser: Modes Durst, place Purry 7, au 1er étage.

Bœuf bouilli

Toujours le meilleur à la BOUCHERIE

Gutmann

Avenue du Premier-Mars
Avez-vous déjà essayé

LA SUPER-

ENCAUSTIQUE

AU NYLON

DIAMANTINE

VENTE EXCLUSIVE:

M. THOMET

Ecluse 15 Neuchâtel

Pour les fêtes de Pâques

nous vous offrons un beau choix de
Poulets - Lapins frais du pays
Belles langues de bœuf
Ris de veau - Quenelles

TEL. 521 87

CH. Matthey
BOUCHERIE DU VAUSEYON

Belle maquette à vendre à l'imprimerie de ce journal

Samedi et lundi de Pâques

tous chez Pfister à Suhr

La plus grande exposition d'ameublements d'Europe
Présentation des nouveautés 1954 sous une forme inédite

Inscription du service pullman **gratuit** auprès
de l'Agence Pfister Ameublements S. A., Terreaux 7, Neuchâtel

Tél. (038) 5 79 14

OFFRES D'EMPLOIS

On demande une JEUNE FILLE pour le ménage. Vie de famille. S'adresser à M. Louis Martin, café du Simplon. — Tél. (038) 5 29 85, Neuchâtel.

Boulangerie ROULET, Epancheurs 10, Neuchâtel, cherche pour tout de suite un ouvrier boulanger-pâtissier sortant d'apprentissage. Tél. 5 13 85.

Nous cherchons une PREMIÈRE VENDEUSE qualifiée pouvant occuper un poste de gérante. Exigences: connaissance parfaite de la branche alimentaire, habitude de diriger du personnel, sens de l'organisation et de la vente. Place stable, bien rétribuée, caisse de retraite. Adresser offres avec photographie, certificats et références sous chiffres P.P. 80619 L. à Publicitas, Lausanne.

On cherche une fille d'office nourrie, logée, blanche, un jour de congé par semaine. Entrée à convenir. S'adresser à l'hôtel du Lac, Auvernier. Téléphone 8 21 94.

On cherche, à Fleurier, une sommelière pour le 1er mai. Téléphone 9 16 62 (vers midi).

DEM. D'EMPLOIS

Jeune couturière ayant terminé son apprentissage à l'école professionnelle de Berne, cherche une place dans une honorable maison de la ville de Neuchâtel pour se perfectionner dans la langue française et sa profession. Offres sous chiffres OPA 1049 B à Orell Füssli-Annonces, Berne.

Jeune couturière

habile, suisse allemande, cherche, pour date à convenir, une place dans un atelier, comme ouvrière (magasins exclus). Références à disposition. Adresser offres écrites à V. A. 618 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé de bureau, qualifié, 25 ans, cherche un changement de situation comme aide-comptable correspondant. Place stable. — Adresser offres écrites à B. D. 591 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme sortant de l'école cherche une place d'aide de bureau. Adresser offres écrites à F. U. 639 au bureau de la Feuille d'avis.

Sténo-dactylo

habile, ayant quelques années de pratique et une bonne formation commerciale, cherche emploi. Libre le 1er mai ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à V. D. 681 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Italienne cherche une place de femme de chambre ou éventuellement de fille d'office dans un hôtel ou un restaurant, pour le 1er mai. Adresser offres écrites à R. O. 663 au bureau de la Feuille d'avis.

COIFFEUR

italien cherche une place. Libre dès le 20 avril. Adresser offres écrites à R. A. 664 au bureau de la Feuille d'avis.

Autrichienne, 22 ans, parlant parfaitement l'allemand, l'italien et l'anglais, cherche une place de dame de compagnie et d'aide de ménage. Désire apprendre le français. Adresser offres écrites à C. H. 619 au bureau de la Feuille.

Femme de ménage cherche des heures le matin seulement, de 8 à 11 heures. Demander l'adresse au No 680 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Italienne encore en Italie, cherche une place dans un ménage. Adresser offres à Ezio di Ubaldo c/o E. Hubschmid, Le Landeron.

Jeune fille 25 ans, depuis quatre ans dans la même place en Suisse, habile dans tous les travaux de ménage cherche une place pour le 1er mai, dans une bonne famille bourgeoise à Neuchâtel ou aux environs. — Offres sous chiffres G 53085 Q à Publicitas S. A., Bâle.

JEUNE DAME

présentant bien, cherche un emploi pour la Foire d'échantillons de Bâle. Stand de dégustation (vins). Mme Metzger, Im Schloss 7, Münchenstein.

APPRENTISSAGES

Etude de la ville cherche une apprentie ou une débutante. Adresser offres écrites à B. U. 662 au bureau de la Feuille d'avis.

Professions médicales auxiliaires William-W. Châtelain psychologue, graphologue, conseil Orientation professionnelle Etudes comparées (mariage, association, etc.) Conseils pédagogiques Consultations sur rendez-vous NEUCHÂTEL-MONRUZ Tél. 5 34 10

Dr Grether COLOMBIER ABSENT jusqu'au 17 mai

Dr LÉVI Maladies nerveuses et psychiques ABSENT jusqu'au 21 avril

RÉGLEUSE

cherche virologes et centrages tous calibres, à domicile. Demander l'adresse du No 658 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Etude de la ville cherche une apprentie ou une débutante. Adresser offres écrites à B. U. 662 au bureau de la Feuille d'avis.

Professions médicales auxiliaires William-W. Châtelain psychologue, graphologue, conseil Orientation professionnelle Etudes comparées (mariage, association, etc.) Conseils pédagogiques Consultations sur rendez-vous NEUCHÂTEL-MONRUZ Tél. 5 34 10

Dr Bersier Oculiste F.M.H. ABSENT jusqu'au 19 avril

Dr Georges Borel ABSENT jusqu'au 6 mai

Dr Grétilat ABSENT jusqu'au 22 avril

PERDUS-TRouvÉS

AVIS Le soldat qui a oublié sa trousse de toilette «sachet blanc» lettre signée E. peut récupérer son bien Tél. (037) 6 81 72, cantonnement Chavanne sur Moudon.

clip d'oreille en or avec trois boules serties de rubis. En cas de découverte aviser téléphone 5 41 40, contre forte récompense.

Perdu un chapeau de roue avec cercle chromé V.V. Le rapporter contre récompense au garage Widmer.

A VENDRE

A vendre une moto «Ariel» Twin, 500 cm³, modèle 1951 (18.800 km.). Suspension intégrale, pneu avant neuf, porte-bagages. Parfait état. Prix vraiment intéressant. S'adresser par téléphone au No 5 22 89 (heures des repas).

A vendre 27 m² de linoléum à l'état de neuf. S'adresser à Mme Gerosa, rue Pourtales 2.

Beau choix de cartes de visite au bureau du journal

Profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre particulièrement à chacun, les familles PASINI, PERRET, VUILLEMIN remercient bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part, soit par leur présence ou leurs messages, et les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue. Neuchâtel, le 13 avril 1954.

Madame Henri VUILLIOMENET et son petit Alain, ainsi que les familles affligées, profondément touchés par les marques de sympathie et d'affection reçues lors de leur grand deuil, remercient bien sincèrement tous ceux qui y ont pris part. Un merci spécial pour les magnifiques envois de fleurs. Neuchâtel, 14 avril 1954.

La famille et la parenté de feu Mademoiselle Sophie MAEDER (fondatrice et ancienne directrice du «Foyer gardien» d'Estavayer-le-Lac, ainsi que la Direction et le Comité administratif de la dite œuvre, remercient vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de leur parente et amie. Merci tout particulièrement pour les couronnes, gerbes et fleurs, et aussi pour les nombreux dons reçus à cette occasion en faveur du «Fonds du Jubilé» du «Foyer gardien». Estavayer-le-Lac, le 12 avril 1954, jour du 86me anniversaire de la chère défunte.

Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées, la famille de Monsieur Maurice ZEHR remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, ont pris part à son grand deuil. Fontaines, avril 1954.

EMPLOYÉ DE COMMERCE

pour calculations, statistiques, achats de matériel, etc. Langues: allemand et français parfaitement; séjour prolongé en Suisse romande. En cas de convenance, place stable. Adresser offres avec curriculum vitae, photographie, copies de certificat, page manuscrite, prétentions de salaire et date d'entrée sous chiffres E. 613 Q. à Publicitas, Bâle.

MIGROS

LA QUALITÉ AU MEILLEUR PRIX...

pour vos entrées et hors-d'œuvres

Table listing food items and prices: 1 Jambon derrière 100 gr. -.95, 2 Salami de Milan coupé et pelé, 100 gr. 1.50, 3 Charcuterie assortie, 1er choix, 100 gr. et -.90, 1 Thon du Pérou boîte 200 gr. -.90, 2 Saumon canadien boîte 220 gr. 1.10, 3 Grevettes norvégiennes boîte 106 gr. 1.60, 1 Pointes d'asperges Del-Monte boîte 1/4 1.50, 2 Asperges Del-Monte, boîte 2/3 2.40, 3 Salade russe Bischofszell, boîte 2/3 1.40, 1 Spécialités de viande en sauce veloutée, boîte 45 gr. 1.60, 2 Vol-au-vent 5 coques 160 gr. -.75, 2 coques 64 gr. -.30, Oeufs toujours frais au plus bas prix du jour!

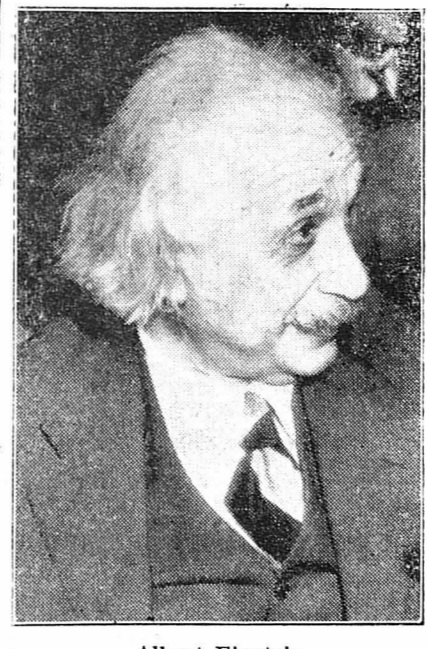
Pieds nus dans ses souliers, vêtu d'un pullover taché, d'un pantalon tire-bouchonné

Einstein a fêté son 75^{me} anniversaire

La petite maison de briques roses, posée sur son jardin de gazon vert, est semblable à des dizaines d'autres qui jalonnent la Mercer Street de Princeton. Au premier étage, dans une pièce encombrée de livres et de revues, éclairée par une large baie vitrée, un homme griffonné: il porte un pantalon tout tire-bouchonné, un pullover d'une couleur passée d'où émerge un cou puissant, il a les pieds nus dans ses chaussures; sa fête aux cheveux blancs embroussaillés, à la moustache drue, aux rides creusées, aux yeux d'une infinie humanité, est connue du monde entier: c'est celle d'Albert Einstein, le plus grand génie scientifique du vingtième siècle.

Passez-moi la reine Mais si Einstein a participé à l'histoire de ses contemporains, c'est avec ce non-conformisme spontané qui fait l'amusement perpétuel de ses proches et qui lui a attiré de curieuses mésaventures. Dans sa remarquable biographie d'Einstein, Mme Antonina Valentin rapporte des anecdotes révélatrices. Ainsi à Genève, au temps de la S.d.N., Einstein dînait un soir dans un restaurant de la ville avec quelques amis de la commission de coopération intellectuelle dont il était membre; un petit orchestre jouait dans la salle; soudain Einstein se lève, va s'entretenir avec un violoniste, lui prend le violon des mains et, en plein restaurant, comme s'il avait été chez lui, il se met à jouer, les traits détendus, perdu dans la musique. Il joue longtemps; les dîneurs, d'abord stupéfaits, reprennent leurs conversations. Quand enfin on ose l'interrompre, Einstein rend le violon au musicien avec un petit sourire d'excuse et retourne à sa place.

se regardèrent effarés. Discretement, le patron va chercher la police: — J'ai un fou chez moi. Deux policiers arrivent bientôt à l'hôtel; une ambulance devait suivre... Il y a peu d'exemples d'hommes célèbres qui aient été aussi dénués de vanité personnelle qu'Albert Einstein. Sa vie a bien changé depuis 1905, quand il était un obscur ingénieur-expert à l'Office fédéral des brevets, à Berne; mais Einstein a conservé son extraordinaire simplicité, son détachement vis-à-vis des petites passions quotidiennes de l'homme. C'est en 1905 que le directeur d'une publication spécialisée, «Annales de la physique», reçut d'un de ses correspondants, un certain Einstein, cinq articles portant sur divers problèmes de physique. Le quatrième, «sur l'électrodynamique des corps en mouvement», est le plus long. Les habitués des publications scientifiques remarquèrent tout de suite cette particularité: aucune note de référence ne se trouvait au bas des pages. C'était l'exposé complet de la théorie de la relativité. Il fallut quatre ans au monde savant pour comprendre qu'avec cet article trois siècles de pensée rationnelle se trouvaient bouleversés et qu'un nouveau Copernic révolutionnait la vision scientifique nouvelle de l'univers.



Albert Einstein

somme mise mensuellement à sa disposition par un oncle qu'il put poursuivre ses études en se privant souvent du nécessaire. A l'Ecole polytechnique de Zurich les professeurs apprécièrent ses qualités mais aucun ne devina son génie. Quand il eut fini ses études de physique, on lui refusa un poste d'assistant. C'est un ami qui le recommanda au directeur de l'Office des brevets, à Berne. Et Einstein faillit être refusé. Comme le directeur lui demandait ce qu'il savait des brevets, Einstein lui répondit: «Rien». Cette place modeste lui assura les moyens de subsister et lui laissa le temps de poursuivre ses travaux. Einstein a souligné lui-même que sa seule passion est la passion de comprendre, que ses plus grandes joies, il les trouva dans ses travaux scientifiques. Il a toujours donné l'impression que sa vie proprement affective ne revêtait pour lui qu'une importance secondaire. En 1901, il se mariait avec une étudiante en mathématiques très douée, d'origine serbe, Mileva Maritsch. Elle lui donna deux fils. Mais ce mariage ne fut pas heureux; quinze ans plus tard, Einstein divorça. Un de ses deux fils devait par la suite devenir fou, et ce drame fut un de ceux qui affectèrent le plus profondément la sérénité du grand savant. Pendant la première guerre mondiale, alors qu'il se trouvait en Allemagne, Einstein épousa une de ses cousines, Elsa, femme douce et spirituelle qui, jusqu'à sa mort, survécut avec cet article trois siècles de pensée rationnelle se trouvaient bouleversés et qu'un nouveau Copernic révolutionnait la vision scientifique nouvelle de l'univers.

encore pendu». Einstein quitta l'Allemagne et se rendit aux Etats-Unis où on lui offrait une chaire à l'Institut des études avancées, récemment fondée à l'Université de Princeton. Par un paradoxe douloureux, c'est Einstein, ce pacifiste convaincu, que les savants atomiques Fermi et Szilard chargèrent d'écrire au président Roosevelt pour l'informer qu'il était désormais possible de construire une bombe d'un pouvoir destructeur terrifiant utilisant le principe de la désintégration atomique. Einstein accepta, car il était persuadé qu'Hitler tenterait également de faire fabriquer des engins nucléaires. Aujourd'hui, Einstein mène à Princeton une vie solitaire et paisible. Les habitants de la petite ville américaine le voient déambuler vêtu de son éternel pullover et de son pantalon fripé, le long des rues qui le conduisent à l'université. En avril dernier, après trente-cinq ans de recherches, de tâtonnements, de luttes avec les symboles mathématiques, Einstein a publié les équations définitives du champ unifié, couronnement de son œuvre. Il est d'ailleurs condamné à ne jamais savoir si sa dernière théorie enveloppe l'explication ultime de l'univers, car il faudra des années aux savants pour comprendre dans le détail ses calculs, et peut-être cinquante ans pour forger les instruments mathématiques destinés à en vérifier l'exactitude. Jacques GARAI.

CARNET DU JOUR Université (Aula): 20 h. 30. Conférence avec projections du Dr A. Vogel vot Teufen. CINEMAS: Palais: 15 h. et 20 h. 30. Jaloux comme un tigre. Théâtre 20 h. 30. Le fouet d'argent. Rex: 15 h. et 20 h. 30. Fabiola. Studio: 15 h. et 20 h. 30. Les deux gosses. Apollo: 15 h. et 20 h. 30. Le grand César.

Conservé une bonne santé Si tel est votre souci, faites ce printemps une cure de «Tisane des Chartreux de Durbon», le dépuratif du sang qui chasse les affections de la peau, combat la constipation, facilite la digestion. Toutes pharmacies et drogueries Fr. 4.70 le flacon.

Pour Pâques... Des fleurs! Grand choix de TULIPES, jonquilles, jacinthes et arrangements printaniers chez les HORTICULTEURS et FLEURISTES

La Société coopérative de Consommation

NEUCHÂTEL

organise DIMANCHE 25 AVRIL 1954

UN VOYAGE D'UN JOUR AUX

ILES BORROMÉES

Prix : Fr. 32.—

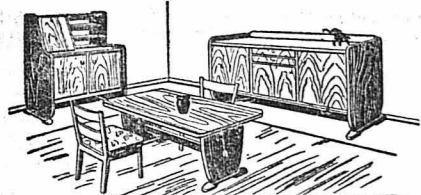
comprenant le voyage, le petit déjeuner au wagon-restaurant, le passeport collectif et la visite des îles. Dîner facultatif : Fr. 6.—

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS jusqu'au 20 avril dans tous nos magasins et au bureau, Sablons 39, Neuchâtel

A vendre un vélo d'homme

«CONDOR»

S'adresser au Petit-Catéchisme 14, 2me étage.



SKRABAL PESEUX

Vos meubles sont destinés à durer toute une vie. Un bon meuble ne se démode jamais. En choisissant des meubles sortant de chez SKRABAL, vous n'aurez jamais à le regretter.

Demandez le prospectus illustré. Visitez librement nos expositions

Plus de compresseur!

Pistolets électriques «WHISKER-CHAMPION» - éjectent couleurs à l'huile, vernis divers, mazout, désinfectants, etc.
Fabrication suisse brevetée. Une année de garantie.



220 ou 125 volts Pression 6-8 atm.

Prix : Fr. 139.— + port
Prospectus et mode d'emploi complet par Représentant général pour la Suisse romande R. TISSOT & FILS, 5-7, Escalier du Grand-Pont, LAUSANNE. Tél. (021) 22 43 98
Demandez notre offre détaillée. Nombreuses références à disposition

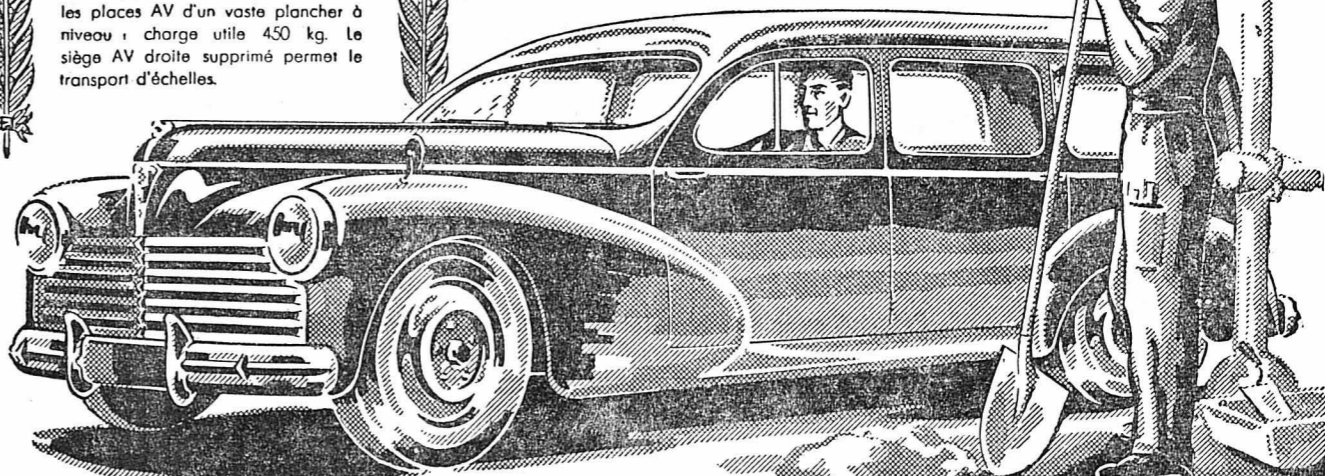
La Brochure qui bat tous les records

elle se lit à chaque seconde, chaque jour, partout, par n'importe qui : L'éducation et le problème des accidents de la circulation routière par le capitaine Borer.

65 pages, 30 photos d'accidents prises sur le vif.
Seul vendeur en Suisse romande : Favrat M., Cour 40, Lausanne. Envoi contre remboursement Fr. 3.50.

LA COMMERCIALE 203
4/5 PLACES, 5 PORTES dont 1 GRANDE PORTE ARRIÈRE
Voiture à double usage, très judicieusement conçue
TOURISME : 4/5 personnes et nombreux bagages.
TRAVAIL : En rabattant simplement la banquette AR on dispose derrière les places AV d'un vaste plancher à niveau : charge utile 450 kg. Le siège AV droite supprimé permet le transport d'échelles.

TOURISME UTILITAIRE
4/5 PERSONNES
450 Kgs



La gamme «203» comporte 10 types différents, tourisme et utilitaires

A PARTIR DE 7400 FR.

Peugeot 203

La 203 est réputée des plus économiques : Elle consomme peu, exige un entretien minime et se vend toujours aisément grâce à son excellente conservation à l'usage. Plus de 60 concessionnaires en Suisse.

Concessionnaire pour les districts de Neuchâtel, Val-de-Travers, Val-de-Ruz et Boudry depuis 1931 : J.-L. Segessemann, Garage du Littoral, Neuchâtel, tél. 5 26 38
Sous-agent pour Fleurier : Garage Lebet, Place-d'Armes, Fleurier

CE N'EST PLUS RASANT !

Car vous pouvez disposer d' **UNIC**

LES BONS RASOIRS ÉLECTRIQUES SUISSES

Modèle VEDETTE de luxe

Fr. 135.— avec étui cuir soigné

Modèle simplifié

Fr. 68.—

POUR TOUTES LES BARBES

En vente et démonstration dans tous les bons magasins de la branche
Produits «L'Essor», 10, avenue des Alpes, Pully-Lausanne

COQUETTE CHEZ SOI



TABLIERS

TABLIER-JUPE, cretonne pur coton, bonne qualité d'usage, nouveaux dessins, larges bretelles, forme très enveloppante . . .

890

TABLIER-BLOUSE, jolis dessins imprimés ou rayures nouvelles, en cretonne pur coton, courtes manches, très bonne coupe, depuis

980

FAMOSA, le joli tablier de ménage en toile caoutchoutée, facile à nettoyer, forme avec ressort et bavette

1125

La nouveauté la plus demandée

980

Même article sans bavette

A NOTRE RAYON DU 1er ÉTAGE

GRANDS MAGASINS
au Sans Rival
NEUCHÂTEL



Ils sont bien meilleurs, les spaghettis, les macaronis et le risotto servis avec notre

Hero-Sugo

sauce riche toute prête, faite de tomates, de viande finement hachée, d'herbes aromatiques et de la meilleure huile d'olive.

la boîte 1/4 (pour 4 portions)

seulement 95 cts.



Conserves Hero Lenzbourg

Hero-Sugo... succulent et bon marché!

Magasins Meier magnifiques

œufs teints du pays

30 ct. la pièce



«Lambretta»

1951, en parfait état, équipée complètement, avec sacoche avant, Plexamint et couvre-seilles, à enlever pour

Fr. 1000.—

S'adresser à Mme Thibaud, rue de l'Hôpital 8, Neuchâtel.

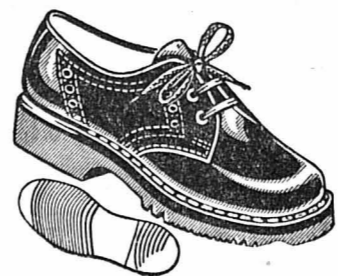
AU CORSET D'OR
Rose Guyot
Neuchâtel

GROSSESSE
Ceintures spéciales dans tous genres
avec ou sans gilet dep. 25.45
Ceinture «Salus»

CHAUSSURES CENDRILLON

6, RUE DE LA TREILLE

Articles solides et avantageux pour enfants...



cuir brun { 27-29 = 22.80
30-35 = 24.80

avec timbres - ristourne



cuir brun clair { 27-29 = 22.80
30-35 = 24.80

avec timbres - ristourne

VOUS SEREZ FRAICHE ET ÉLÉGANTE

avec un corsage de la boutique de

SIBERIA FRIVOLITÉ

parce qu'il est toujours CHIC ET EXCLUSIF!

Pour les jours frais

vous préférerez les pulls couture

KORRIGAN - LESUR DE PARIS

Toute la collection de printemps chez

SIBERIA FRIVOLITÉ

14, rue de l'Hôpital

Fraisiers

Des fruits encore cet été

Ma sélection vous assure une récolte maximum. Tous mes plants sont forts et bien enracinés.

50 pièces Fr. 7.50; 100 pièces Fr. 14.—, en variétés : «MERVEILLE DE BEX», la reine des fraises à grand rapport, très grosse, de qualité supérieure.

«REINE DES PRÉCOCES», une nouveauté très recommandable, fruits de belle grosseur, savoureux; plante rustique, résistante au sec.

«YDUN», gros fruits réguliers, rouge brillant, de grand rapport.

50 pièces Fr. 6.50; 100 pièces Fr. 12.—, en variétés :

«Mme MOUTOT», très grosse.

«WINSTON CHURCHILL», très vigoureux, gros fruit rouge luisant.

Des QUATRE-SAISONS, sans fillets : «Reine des Vallées» et «Baron Solemacher», les meilleures : 50 pièces Fr. 8.50; 100 pièces Fr. 16.—.

Expéditions soignées avec mode de culture et plantation

Demandez le catalogue général

PÉPINIÈRES

Marlétaz

Tél. (025) 5 22 94 BEX (Vaud)

plus pratique l'extrait de tomates



Préparé avec des tomates bien mûres, triplement concentré, donc plus avantageux

200 gr. net: Fr. 1.05

Brevets d'invention
W. L. BLANC
Ing.-conseil
11, Place du Molard
Genève - Tél. 5 68 60

Pour tout achat
ou vente de meubles,
n'oubliez pas cette
adresse :

MARCELLE REMY
SOLDES ET OCCASIONS
Passage du Neubourg
Tél. 5 12 43



Pour l'achat
Pour l'échange
Pour
la réparation
d'un vélo
adressez-vous à
M. BORNAND
POTEAUX 4

AUTOS
à vendre
quelques belles occasions
de 6 à 14 CV
Vente - achat - échange
R. FAVRE
Charmettes 31, Vauseyon
Tél. 8 23 44

CONCOURS PKZ

Pour tous les garçons de 6 à 14 ans. Cherchez une feuille de participation officielle contenant les conditions du concours à la succursale PKZ la plus proche de chez vous.

5

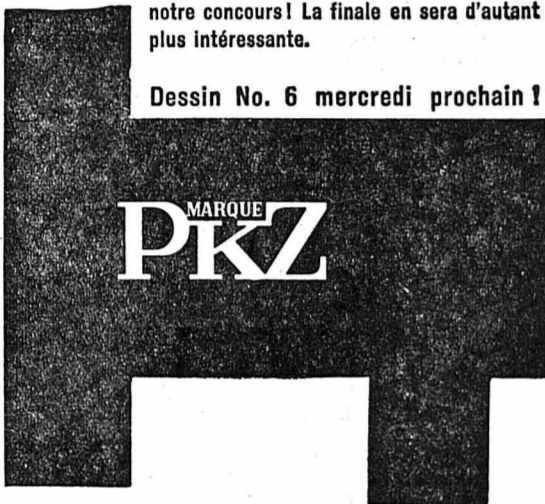
Un dessin d'une série de 7 paraît chaque mercredi dans ce journal. Découpez et conservez-les soigneusement. Plus tard vous les assemblerez de manière à composer une marque bien connue et les collerez sur votre feuille de participation.

Celui qui aurait perdu ou manqué un numéro, pourra chercher ce dessin à la succursale PKZ.

1er Prix: une montre-bracelet suisse!

Et beaucoup d'autres très beaux prix
Attirez l'attention de vos camarades sur notre concours! La finale en sera d'autant plus intéressante.

Dessin No. 6 mercredi prochain!



Manteaux de pluie pour garçons
en popeline coton imprégnée
4 ans depuis **43.-**
NEUCHÂTEL 2, Rue du Seyon
M. Burland, gérant



Si, à la fin de la journée, vous avez les pieds fatigués, enflés ou douloureux, faites-les examiner :

JEUDI 15 AVRIL
de 9 h. à 18 h.

Un spécialiste BIOS sera à votre disposition pour s'entretenir avec vous de l'état de vos pieds. Cette consultation vous est offerte à titre gracieux par la maison BIOS. Profitez donc de l'occasion qui vous est présentée! N'oubliez pas que, seuls, de bons pieds sont à même d'effectuer le travail journalier que nous exigeons d'eux.

Chaussures J. KURTH S.A.
3, rue du Seyon
NEUCHÂTEL

Exposition rétrospective Aimé Barraud

GALERIE DES AMIS DES ARTS
Musée de Neuchâtel
Du 11 avril au 16 mai 1954
Tous les jours de 10 h. à midi et de 14 h. à 17 h., sauf le lundi

Fourrures

Toutes réparations. Transformations de manteaux en jaquettes, de renards en cols ou en écharpes

Travail consciencieux Prix raisonnables

Fourrure Sibéria

42, Crêt-Taconnet - NEUCHÂTEL - Tél. 5 44 47



NETTOYAGE A SEC
STOPPAGE D'ART
Réparations de vêtements
Rue du Seyon 5 bis, Neuchâtel, tél. 5 22 40



TORRE PEDRERA di Rimini (Adria)
Pension « VILLA ROSA »
au bord de la mer, confort, construction toute neuve, eau courante chaude et froide, Juin, septembre : 1200 liras. Juillet, août : 1600 liras, tout compris.

RIMINI (Adria) HOTEL « BEL SIT »
sur la mer, plage réservée, tout confort moderne, propre gestion, service très soigné. Avril, mai, juin, septembre : 1000 liras, tout compris.

Rimini (Adria) Pension « Clara »
Près de la mer, grand jardin ombré, confort, tranquille, quai pour autos

MIRAMARE de Rimini (Adria)
Pension « ESEDRA »
près de la mer, tout confort, cuisine très renommée. Mai, juin, septembre : 1000 liras. Ecrivez-nous!

Joli but de promenade
Restaurant des Vieux-Prés

Pour Vendredi-Saint et Pâques :
Menus à disposition
Tél. 7 15 46 Famille Jean Oppliger

Avec les beaux jours renaît le goût de la photographie...

Si vous n'avez pas d'appareil, achetez-en un chez

JEAN SCHÆPFLIN

TERREAUX 2

Si vous en avez un, confiez-le lui pour un CONTROLE ET UN NETTOYAGE GRATUITS.

Vous aurez ainsi toute garantie de satisfaction et de réussite.



Pâtisseries
SAINT-BLAISE

vous recommande

ses...

Vacherins glacés
Bombes glacées
Cassata

Tél. 7 51 57

EXCURSIONS

Fischer

Vendredi-Saint, 16 avril - Courses d'un jour :

Dép. 6 h. 15 **Fr. 27.50** **Forêt-Noire - Titisee**
Fribourg-en-Brigsgau

Dép. 7 h. **Fr. 20.-** **Tour du lac Léman**
Evian - Thonon - Genève

Dép. 7 h. **Fr. 15.-** **Besançon**
Aller par Pontarlier, retour par le Val d'Ain

Dép. 14 h. **Fr. 4.-** **VUE-DES-ALPES**

Dimanche de Pâques, 18 avril
Courses d'un jour :

Dép. 6 h. 15 **Fr. 27.50** **Forêt-Noire - Titisee**
Fribourg-en-Brigsgau

Dép. 6 h. 15 **Fr. 25.50** **ALSACE**
Belfort - Thann - Colmar
Neuf - Brisach - Mulhouse

Dép. 14 h. **Fr. 4.-** **VUE-DES-ALPES**

Lundi de Pâques, 19 avril

Dép. 10 h. 45 et 12 h. 30 **Fr. 6.-** **BERNE - Finale de la coupe suisse**

Inscriptions - Renseignements

AUTOCARS FISCHER Tél. 7 55 21
ou **RABUS optique** Tél. 5 11 38

Restaurant de la Gare

SAINT-BLAISE

Spécialités de poissons et poulets

~ ~ ~
Sa terrasse - Sa cuisine
DEUX ATOUTS
~ ~ ~

Belle salle pour banquets, noces et sociétés
■ MAISON D'ANCIENNE RENOMMÉE ■
Nouveau tenancier : Robert Duscher
anciennement maison W. Zbinden
Tél. (038) 7 52 70

Restaurant Lacustre

entre Auvernier et Colombier

Tél. 6 34 41

Pendant les fêtes de Pâques
ses bons menus :
Terrines, filets de perches, poulets
E. Tissot, chef de cuisine

Répondez à l'appel
de la belle saison !



Tout reverdit et fleurit au chaud soleil printanier. Jouissez à Pâques de quelques magnifiques jours de congé avec le

BILLET DE VACANCES

qui vous permettra d'entreprendre, de votre lieu de villégiature, cinq excursions de votre choix, à moitié prix, en train, en bateau ou en automobile postale. Aux guichets des gares et dans les agences de voyage, on vous renseignera volontiers plus en détail.

Démonstration des

machines à laver **Scherer**

Chaque jeudi
de 14 h. à 18h.

Visitez sans engagement notre salle de démonstration à
Neuchâtel, 20, rue des Sablons
Tél. (038) 5 22 35

SCHERER Maschinenfabrik AG Wallisellen

TRICOTS

Réparations, montage, transformations
Atelier : 2me étage
Rue de l'Hôpital 11

« PRESTUB »
Brevet 287.053
Indispensable dans chaque ménage
Tél. (038) 7 71 56

Auto location

A louer VW pour un ou plusieurs jours. Conditions avantageuses - S'adresser par écrit à case postale No 386, Neuchâtel.

PARIS Pâques 1954

quatre jours. Places pour trois personnes dans une voiture moderne. Demander l'adresse du No 643 au bureau de la Feuille d'avis.

Réparations Nettoyages

de tous tapis PERSES et autres. Georges CAVIN, ruelle de l'Immobilière 5
Tél. 5 49 48.

La Grappilleuse

(au haut des Chavannes) se recommande toujours pour meubles, vêtements, lingerie, lainages, jouets, etc. - Elle envoie son commissionnaire à domicile. - On peut téléphoner au No 5 26 63. Mercel d'avance.

A VENDRE
VW 1951
toit ouvrant
VW 1951
conduite intérieure
VW 1952
conduite intérieure
VW 1949
conduite intérieure

Voitures en parfait état
Facilités de paiement - Echange possible
S'adresser à Charles Robert, Peseux
Ernest-Roulet 9 - Tél. 8 11 45

ACTIVIA

NEUCHÂTEL
CONSTRUCTIONS A FORFAIT
Tél. (038) 5 51 68 NEUCHÂTEL

Connu par ses créations et son immense choix de projets
GARANTIS SANS DÉPASSEMENT

VILLAS WEEK-END genre « Bungalow »
VILLAS JUMELÉES
IMMEUBLES LOCATIFS de toute grandeur
Notre grand choix de projets possède les qualités que demande la clientèle la plus exigeante.
Demandez-nous pour un prix forfaitaire ainsi que visite de nos constructions dans toutes régions.

Pour la 1^{re} fois sur l'écran
EX PANORAMIQUE
3 HEURES DE SPECTACLE
Pour 3 jours à 15 h. et 20³⁰ seulement!

Michel SIMON
Michèle MORGAN
Henri VIDAL
Louis SALOU

dans l'œuvre exceptionnelle, la plus grande réalisée en Europe
Une mise en scène d'une richesse extraordinaire

Une fresque gigantesque, traversée d'un souffle de bonté, répondant à la paix et à la fraternité

FABIOLA

LA VIE NATIONALE

Menace de grève dans la menuiserie vaudoise

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Un sérieux conflit du travail risque d'éclater dans un secteur important de la vie économique vaudoise : celui de la menuiserie et de l'ébénisterie. Le contrat de travail qui lie la Fédération ouvrière du bois et du bâtiment (F.O.B.B.), section lausannoise, à la Fédération patronale est arrivé à échéance le 31 mars dernier. Etant donné la situation, qu'elle juge prospère dans ce secteur, la section lausannoise a décidé de revendiquer une augmentation de salaire de 10 ct. à l'heure pour ses affiliés. Le patronat a jugé l'excessive, mais proposa ce jour de couper la poire en deux : pendant 5 ct. de plus par heure. Sur entrefaites, les employeurs suggèrent un arbitrage, lequel ne fut pas accepté par l'autre partie. Le différend s'envenimait et la Fédération ouvrière vaudoise convoiquait pour mardi matin à 7 heures une réunion des salariés. La convocation n'eut pas tout l'effet souhaité. En effet, à cette heure-là, 40 % seulement des ouvriers (il y en a 700 à peu près dans le chef-lieu vaudois) étaient présents. Un deuxième rappel pour 9 h. 30 y amena un peu plus de la moitié des effectifs, soit environ 450 ouvriers. Après avoir été harangués, les assistants se déterminèrent au bulletin secret sur les contrepropositions patronales, 428 d'entre eux les repoussèrent, 21 les acceptèrent.

Pendant ce temps, d'autres sections ouvrières de la province rassemblaient à même fin leurs adhérents. A l'issue de ces conciliabules, des résolutions furent votées. Elles disent en substance que le travail se poursuivra aussi longtemps que se déroulera la procédure de conciliation. A Lausanne, même son de cloche, à cette différence importante près qu'il n'est pas fait mention de l'Office cantonal de conciliation, mais que l'on accorde au patronat un délai jusqu'au 21 avril pour donner suite aux revendications ouvrières. Après les deux assemblées du matin, tenues au Casino de Montbenon, les ouvriers ont également repris le travail. Il ne saurait, en tout cas, s'agir de grève pour l'instant. La loi vaudoise sur la prévention et le règlement des conflits collectifs est formelle à ce sujet. Il est interdit aux parties de prendre des mesures de coercition (lock-out, mise à l'index, grève) aussi longtemps qu'elles n'auront pas saisi le dit office et que celui-ci n'aura pas terminé ses opérations et rendu sa sentence. Les contrevenants sont passibles de lourdes amendes. Du reste, l'office en question est maintenant saisi du conflit. Une séance de conciliation entre les parties aura lieu jeudi matin.

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH		Cours du	
OBLIGATIONS	12 avril	13 avril	
3 1/2 % Fédéral 1941	100 3/4	100 3/4	
3 1/2 % Fédéral 1946, avril	106 50	106 50	
3 % Fédéral 1949	107 40	107 30	
3 % C.F.F. 1903, dir.	103 1/2 d	103 1/2	
3 % C.F.F. 1938	104 1/2 d	104 1/2	
ACTIONS			
Un. Banques Suisses	1250.-	1248.-	d
Société Banque Suisse	1106.-	1105.-	
Crédit Suisse	1153.-	1151.-	d
Electro Watt	1394.-	1395.-	
Interhandel	1580.-	1575.-	
Mot.-Col. de Fr. 500.-	965.-	963.-	
S.A.E.G. série 1	75.-	75.-	d
Italo-Suisse, priv.	256.-	256.-	
Réassurances, Zurich	8550.-	8550.-	d
Winterthur Accid.	6425.-	6450.-	
Zurich Accidents	9275.-	9275.-	d
Aar et Tessin	1295.-	1300.-	d
Saurer	1068.-	1058.-	
Aluminium	2280.-	2285.-	
Bally	885.-	885.-	
Brown Boveri	1280.-	1320.-	
Fischer	1160.-	1160.-	
Lonza	1010.-	1005.-	
Nestlé Alimentana	1708.-	1705.-	
Baltimore	1970.-	1970.-	d
Pennsylvania	69.-	69.-	
Italo-Argentina	31.-	31.-	
Royal Dutch Cy	510.-	514.-	
Sodec	40.-	40 1/2	
Standard Oil	352.-	352.-	
Du Pont de Nemours	506.-	505.-	d
General Electric	466.-	465.-	
General Motors	292 1/2	292.-	
International Nickel	166.-	169.-	
Kennecott	328.-	334.-	
Montgomery Ward	262 1/2	258.-	
National Distillers	78 1/2	77 1/2	
Alumettes B	62 1/2	62 1/2	
U. States Steel	187 1/2	188.-	
BALE			
ACTIONS			
Châtaignier	3180.-	3110.-	ex
Sandoz	785.-	785.-	d
Sandoz	3180.-	3180.-	d
Gely nom.	184.-	184.-	d
Hoffmann - La Roche	2960.-	2970.-	
(bon de jouissance)	6745.-	6725.-	
LAUSANNE			
ACTIONS			
E. C. Vaudoise	880.-	880.-	d
Crédit Fonc. Vaudois	885.-	882 1/2	
Romande d'Electricité	607 1/2	610.-	
Châtaignier	2850.-	2825.-	d
Chaux et Ciments	1625.-	1600.-	d
GENÈVE			
ACTIONS			
Amerosec	126 1/2	127.-	
Aramayo	7 1/2	8.-	o
Chartered	42 1/2	42 1/2	
Gardly	255.-	250.-	
Physique porteur	372.-	374.-	
Sécheron porteur	495.-	500.-	o
S. K. F.	266.-	270.-	o

Le pilote Geiger a sauvé une Autrichienne blessée au Breithorn de Zermatt

ZURICH, 14. — La garde aérienne suisse de sauvetage à Zurich communique : M. Hermann Geiger, pilote de la G.A.S.S. à Sion, a sauvé le 13 avril, après avoir atterri avec son « Super Piper » sur le plateau Rosa, au Breithorn de Zermatt, une Autrichienne grièvement blessée. La victime a été conduite en 40 minutes à l'hôpital de Sion.

* Les délégués des communes du Valais central et les représentants du commerce, de l'industrie et des services de transports, réunis à Sion, ont décidé de soutenir le projet d'une liaison entre le Valais et le canton de Berne, par la construction d'une artère avec tunnel routier au Sanetsch.

* Le col du Simplon sera ouvert à la circulation des automobiles à partir de mercredi 14 avril à midi.

RADIO

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., gymnastique, 7.10, une marche, 7.15, inform. et heure exacte, 7.20, farandole matinale. 11 h., pages lyriques de Verdi, 11.35, Sonate à cinq, de Francesco Malipiero, 11.50, refrains et chansons modernes. 12.15, Dix minutes avec Art. Van Damme. 12.25, le rail, 12.45, les ailes, 12.44, signal horaire, 12.45, inform. 12.55, Pour le 14 avril : Oeuvres de compositeurs et écrivains suisses, 13.10, Non stop, 16.29, signal horaire, 16.30, Mémoires d'un souffleur, par Dujardin-Delacour, 17 h., Pour les enfants, 17.20, la rencontre des isolés : Ramuntcho, de Pierre Loti, 17.40, Musique romantique, 18.15, Conquêtes et aventures de l'esprit, 18.30, Sélection d'airs de J. Kern, 18.50, micro-partout, 19.05, Point de vue de la Suisse, 19.13, le programme de la soirée et heure exacte, 19.15, inform. 19.25, instant du monde, 19.40, Rendez-vous. En intermède : A la six, quatre, deux, 20.20, La mémoire de Paris, par Jacques Porel, 20.40, Concert par l'Orchestre de la Suisse romande, direction Jean Meylan, avec Rena Kyriakou, pianiste. Au programme : Franz Beck, Schumann, Reine Kyriakou, de Falla. En intermède : Les souvenirs de M. Gimblette, 22.30, inform. 22.35, Les Nations Unies vous parlent, 22.40, pour les amateurs de jazz hot, 23.10, pour s'endormir.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les résultats des entretiens Dulles - Eden Washington et Londres pour la défense collective du sud-est asiatique et du Pacifique occidental

LONDRES, 13 (Reuter). — Un communiqué commun publié mardi à Londres et à Washington déclare que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont disposés à examiner avec les autres pays intéressés, des mesures collectives de défense dans le sud-est asiatique et le Pacifique occidental. Ce communiqué est publié à la suite des entretiens qui se sont déroulés deux jours durant à Londres entre le chef du Foreign Office, M. Eden, et le secrétaire d'Etat John Foster Dulles. Il affirme que les deux pays se sont préoccupés de l'activité communiste croissante en Indochine, qui menace la paix et la sécurité dans le sud-est asiatique et le Pacifique occidental. Les deux hommes d'Etat ont en outre évoqué les « développements atomiques ». Faisant allusion à l'énergie atomique, le communiqué constate que l'Union soviétique n'a toujours pas répondu à la proposition américaine contenue dans le plan de M. Eisenhower, en vue d'un pool atomique international. Après la lecture de ce communiqué devant les Communes, M. Eden a ajouté que M. Dulles et lui-même avaient envisagé la création d'une alliance en Asie du sud-est, comparable au pacte atlantique en Europe.

Les travaillistes manifestent
Des députés de l'opposition travailliste se sont écriés : « Quelle honte » et « une nouvelle Corée » lorsque M.

Dulles à Paris
PARIS, 13 (A.F.P.). — M. John Foster Dulles est arrivé à Paris, venant de Londres, à 17 heures.

Premiers aperçus des élections belges

Au fur et à mesure que, le soir tombant, le radio annonçait les résultats fragmentaires de certaines circonscriptions qui avaient déjà terminé le dépouillement, on acquiesrait rapidement l'impression que la majorité sociale-chrétienne — majorité renforcée disait le slogan — serait renversée. Et la radio déversa des chiffres qui confirmaient les premiers résultats jusqu'à 3 heures du matin.

Aujourd'hui, les résultats généraux sont connus, mais il n'est pas encore possible, néanmoins, de dégager toutes les conséquences du scrutin. Rappelons d'abord qu'après les élections communales d'octobre 1952, on sentait déjà un revirement de l'opinion publique. Quelques fiefs catholiques avaient perdu leur majorité sur le plan communal.

La décision du corps électoral reflète-t-elle aujourd'hui les caprices de la fameuse « masse flottante » ainsi que le pense d'aucuns ? Nous croyons qu'il faut en chercher la cause plus profondément.

La politique militaire du parti social-chrétien a eu certainement des répercussions sur les électeurs : l'augmentation de la durée de service à vingt-quatre, puis à vingt et un mois — au lieu de dix-huit — laissa des impressions fâcheuses.

Le parti anciennement majoritaire a été aussi particulièrement affaibli par les « dissidences » qui se sont fait jour dans différents districts français ou flamands.

Mais il faudra bientôt recouler les morceaux épars. Que sera le nouveau gouvernement belge ? Probablement un cabinet de coalition. Attendons que les esprits se soient calmés. Il sera temps, alors, d'envisager froidement le problème et de lui trouver une solution. Sans trop tarder cependant, car il y a beaucoup de travail à accomplir par la prochaine législature qui s'ouvrira le 27 avril.

Charles-A. PORRET.

VAL-DE-TRAVERS

LES VERRIÈRES
Pour des sinistrés français
(c) Après l'incendie du 21 mars chez nos voisins des Verrières-de-Joux, M. F.-A. Landry, président de commune, et M. Dubois, pasteur, d'entente avec le Conseil communal, avaient lancé une collecte dans notre village en faveur des sinistrés.

Lundi 12 avril, le président de commune et le pasteur ont remis à M. Bonnet, maire des Verrières-de-Joux, au nom du village, la somme de cent mille francs français.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON
Un corps identifié
La police de sûreté a identifié le corps retiré lundi matin de la Thielle à Yverdon. Il s'agit d'Oscar Comte, 49 ans, ouvrier de campagne à Gorgier (Neuchâtel).

La police croit que la chute dans la rivière était accidentelle.

BIENNE
A Paris en trottinette !
Le champion de la trottinette Georges Dur, âgé de 25 ans, a brillamment réussi dans sa tentative de joindre les bords du lac de Biemme à ceux de la Seine.

C'est en neuf étapes d'environ 60 km. de moyenne chaque, et en passant par le Locle, Besançon, Dôle, Dijon, Châtillon, Troyes, Nogent et Fontainebleau qu'il est finalement parvenu dans la Ville lumière, en bonne santé et à la plante du pied droit à peine endolorie.

Un des plus grands savants atomistes américains relevé de ses fonctions

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La commission fédérale de l'énergie atomique qui a révélé hier l'existence de cette commission d'enquête, indique en outre dans un communiqué que le président Eisenhower s'est intéressé personnellement à l'affaire.

Echange de lettres
WASHINGTON, 13 (A.F.P.). — M. Oppenheimer a rendu public hier un échange de lettres entre le général K. D. Nichols, directeur général de la commission fédérale de l'énergie atomique et lui-même.

Dans une lettre qu'il lui avait adressée en date du 23 décembre 1953, le général Nichols déclarait que seize accusations d'activités subversives avaient été formulées contre lui. Il accusait également M. Oppenheimer d'avoir contribué à persuader d'autres savants de ne pas travailler au projet de réalisation de la bombe à l'hydrogène. En conséquence, déclarait la lettre, « votre emploi aux travaux de la commission de l'énergie atomique et votre autorisation à avoir accès à des données secrètes sont suspendues ».

Le 4 mars, M. Oppenheimer a répondu une lettre de 43 pages au général Nichols, dans laquelle il examine point par point les allégations contenues dans la lettre de ce dernier, y compris celle selon laquelle il se serait

prononcé contre la réalisation de la bombe à l'hydrogène en 1949. Le physicien américain déclare que le comité général consultatif sur les questions atomiques, composé de grands savants, et lui-même, s'est élevé contre la fabrication rapide d'armes à l'hydrogène. Toutefois, les membres de la commission et lui-même ont changé d'attitude après que le président Truman ait annoncé, en janvier 1950, que les Etats-Unis procéderaient à la fabrication de la bombe à l'hydrogène. « Je n'ai jamais exhorté qui que ce soit à ne pas travailler au projet de construction de la bombe à l'hydrogène », ajoute le physicien.

M. Oppenheimer, aujourd'hui âgé de 49 ans, reconnaît qu'au temps de sa jeunesse, il fréquentait des communistes. Il reconnaît également avoir versé de l'argent pour quelques « causes » communistes. Mais dans sa lettre, il affirme : « Je n'ai jamais été membre du parti communiste. Je n'ai jamais accepté le dogme communiste. Je haïssais la tyrannie et la répression et toute forme de contrôle dictatorial de la pensée. » M. Oppenheimer demande ensuite dans sa lettre de comparaître devant le conseil de sécurité du personnel de la commission fédérale de l'énergie atomique.

LES DIFFICULTÉS DE M. LANIEL

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Aux antieuropéens, il promet que la signature française au bas du projet d'association britannique impliquait pour être valorisée un vote préalable du parlement. Aux Européens, il a donné sa parole que le gouvernement proposerait (sans dire quand d'ailleurs) une date qui serait fixée pour le débat de ratification de la C.E.D.

Le résultat de cette double dérobade a été moins heureux que ne l'escomptait le président du conseil et si le M.R.P. n'a pas encore fait connaître ses intentions, il n'en a pas été de même chez les U.R.A.S. (gaullistes) où la situation a été examinée au cours d'une réunion à laquelle participaient une trentaine de sénateurs et députés rappelés par télégramme.

A l'issue de cette délibération qui a duré plus de quatre heures, un communiqué a été publié. Il est fort désagréable à l'égard de M. Laniel et dans la mesure même où il estime que la signature Hervé Alphanand n'a d'autre valeur que celle d'un « simple enregistrement », on peut considérer qu'il constituait un désaveu catégorique de la position prise par le ministre des affaires étrangères.

Les divergences ayant été une fois de plus affirmées, il reste que les ministres protestataires n'ont pas rendu leur portefeuille. A cela, de multiples raisons peuvent être avancées. Les unes sont

d'ordre extérieur et on peut les énumérer ainsi : visite de M. Dulles, situation en Indochine et perspective genevoise. Les autres relèvent de la stratégie intérieure et elles sont les suivantes : 1. Desir de conserver leur poste gouvernemental. 2. Souci, en demeurant en place, d'empêcher ce changement de majorité que le M.R.P. cherche à promouvoir en offrant aux socialistes de rallier la droite antieuropéenne et conservatrice.

En résumé, situation confuse et diagnostic réservé.

M.-G. G.

Signature de la convention Angleterre-C.E.D.

PARIS, 13 (A.F.P.). — La convention, établissant les relations entre la Grande-Bretagne et la Communauté européenne de défense, a été signée mardi matin par M. Hervé Alphanand, président du comité intérimaire de la C.E.D.

Les représentants de la République fédérale allemande, de l'Italie, de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg, au comité intérimaire, ont signé au nom de leurs pays respectifs.

EN INDOCHINE, le commandement français estime que les préparatifs du Vietnam en vue d'une troisième bataille de Dien-Bien-Phu sont maintenant à peu près achevés.

Le train Battambang-Pnom-Penh a sauté sur une mine. Trente wagons ont été détruits et 60 personnes tuées.

L'affaire d'espionnage en Australie

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'opposition appuie le gouvernement
CANBERRA, 13 (A.F.P.). — Les hauts fonctionnaires des services australiens de sécurité et des services des passeports ont reçu pour instruction de ne laisser quitter l'Australie par aucune des personnes nommées dans les documents que Vladimir Petrov a remis au gouvernement.

Depuis que le premier ministre fédéral, M. Robert Menzies, a annoncé au parlement que Petrov, troisième secrétaire de l'ambassade soviétique, s'était enfui de cette ambassade et bénéficiait du droit d'asile, les partis politiques se sont réunis en toute hâte pour discuter des incidences de l'événement sur les élections du 29 mai. Le leader de l'opposition socialiste, M. Herbert Ewart, a donné immédiatement l'assurance de son appui à M. Menzies. On s'attend que la loi autorisant la création d'une commission royale d'enquête sur l'espionnage passe rapidement et sans opposition.

La vie de Petrov en danger
L'ambassade soviétique a demandé des renseignements sur Petrov au gouvernement ; celui-ci a fait part de la décision prise par Petrov : « Nous n'en croyons rien », a réparé l'ambassade, qui a alors demandé l'autorisation de faire interviewer Petrov, en tête à tête par un de ses fonctionnaires. Cette autorisation a été refusée. Les services de sécurité maintiennent une garde constante autour de Petrov car le gouvernement australien estime que sa vie est en danger.

Vladimir Petrov sera la grande vedette parmi les témoins qu'entendra la commission d'enquête, après quoi il recevra la nationalité australienne.

EN ANGLETERRE, M. Bevan, chef de file gauche travailliste, s'est de nouveau mis en conflit hier, avec la direction du parti, en critiquant les résultats des conversations entre MM. Dulles et Eden.

AVIS TARDIFS

Chapelle Adventiste
39, faubourg de l'Hôpital
Ce soir à 20 h. 15

Causerie sur les Missions
par M. D. Riemens

Projection de clichés en couleurs sur Madagascar, îles Seychelles, Afrique

ENTREE LIBRE

Salle des Conférences
Ce soir, 20 h. 15,
SPLENDEURS DE PALESTINE

SALON-LAVOIR
Le Muguet
NEUCHÂTEL

5 42 08

FERMÉ du jeudi 15 avril à 17 h. au mardi 20 avril à 7 h. 30

Tennis-Club des Cadolles
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Ce soir à l'hôtel City
20 h. 30 précises

étant donné la présentation du film de M. Edgar Renaud

PALACE
2 derniers jours
ROBERT LAMOUREUX
De la galeté... de l'hilarité... dans

Jaloux comme un tigre
(LETTRE OUVERTE)
Aujourd'hui et demain à 15 h.
Soirées à 20 h. 30

LOÈCHE LES BAINS HAUT-VALAIS
Altitude 1411 m.
Grandes sources 50°. Bains de longue durée en grandes piscines et cabines privées. Massages sous l'eau. Fango. Rhumatismes divers - goutte - sciati- que - circulation - maladies de femmes - convalescence.

La cure thermique idéale à la montagne
HOTELS avec établissement de bains : Alpes, Malson Blanche, Grand Bain, Bellevue, France, Union.

OUVERTURE DE LA SAISON : 15 MAI
Tél. (027) 5 41 04

Quand l'adolescent devient adulte :
La chemise REXY — parfait l'élegance !

REXY
CHEMISES

Schellenberg, Sax & Cie SA Trübbach/S.G.

STUDIO
2 DERNIERS JOURS
MATINÉES à 15 h. SOIRÉES à 20 h. 30

Les 2 Gosses
Location : Tél. 5 30 00

LA BALOISE
Compagnie d'assurances sur la vie
1864-1954

LA FRANCE LIBRE
ses importations au taux de 53 %
Le gouvernement français a fait savoir que le taux de libération des échanges serait fixé à 53% (dont 45% pour les articles industriels). Mais on ignore encore les produits qui figurent sur la liste de libération ainsi que les conditions dans lesquelles ils seront admis à l'importation.

LA BALOISE
Compagnie d'assurances sur la vie
1864-1954

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LES ÉLECTEURS NEUCHÂTELOIS ET LES ALLOCATIONS FAMILIALES

M. Jean DuBois, député de Pesoux, nous adresse les remarques qui suivent et que nous insérons volontiers :

Interpréter un scrutin et ses résultats est toujours chose malaisée. Néanmoins, il semble que l'on peut tirer de ceux de dimanche des conclusions quelque peu différentes de celles de votre chroniqueur. « Le nombre total des « non » est presque le double de celui des « oui ». Certes ! Mais peut-on vraiment en déduire que le peuple neuchâtelois est foncièrement opposé à l'intervention de l'Etat ? Non pas. Car il faut se rappeler que l'on pouvait, dans une votation opposant deux textes, les refuser tous deux, alors que si l'on votait deux fois « oui », on devait forcément s'attendre à ce que son vote fût annulé.

Il faut donc additionner les « oui » pour connaître le nombre de ceux qui voulaient un changement, par l'Etat. Il s'est ainsi trouvé 8559 + 3823 = 12.382 citoyens pour le vouloir, ce changement. Or, le nombre des bulletins valables fut de 17.887. Restaient donc 5505 citoyens pour refuser toute intervention de l'Etat ou tout au moins toute modification du régime actuel, interventionniste déjà.

Le tableau suivant le montre. Il donne la décomposition arithmétique et logique des résultats du scrutin. La réalité est peut-être différente, mais elle ne s'en écarte guère.

On peut, en effet, admettre que les citoyens ayant voté « oui » soit pour l'initiative, soit pour le contreprojet du Grand Conseil, ont répondu « non » à l'autre question. De plus, il faut considérer que tous les citoyens ne se sont pas prononcés sur les deux questions puisque les totaux ne sont pas identiques.

RÉSUMÉ DU SCRUTIN

	Initiative populiste		Contreprojet du Grand Conseil	
	Oui	Non	Oui	Non
PARTISANS de l'initiative du contreprojet	8559	—	—	8559
ADVERSAIRES des deux projets	—	3685	—	3685
N'ont voté « non » qu'une fois	—	1271	—	549
	8559	8770	3823	12793
Partisans de l'un des projets :	8559 + 3823 =	12382		
Adversaires :	3685 + 1271 + 549 =	5505		
Votes valables		17887		

Ainsi, l'énorme majorité opposante comprend, d'une part, les partisans de l'un ou de l'autre des deux projets et, d'autre part, ceux qui ont voté deux fois « non ». Les premiers ne comptent pas dans les négatifs ; les seconds n'y doivent être comptés qu'une fois.

Il apparaît — mais je n'écris pas pour le défendre — que le Grand Conseil avait eu un juste pressentiment en admettant que la majorité des citoyens était favorable à un changement. Si le résultat est ce qu'il est, c'est parce que d'aucuns ont, comme on le dit communément, trop « chargé le bateau ». Mais les chiffres demeurent.

Au Grand Conseil, le député Jean DuBois, grand amateur de statistiques, intervint souvent de façon aussi utile qu'originale en rappelant, chiffres ou textes à l'appui, certaines réalités à ses collègues qui pêchent parfois par manque d'attention. Nous permettra-t-il de lui dire qu'ici son démon familier le pousse un peu et que sa démonstration, si brillante soit-elle, ne nous convainc pas entièrement !

Nous ne croions vraiment pas que le sens du scrutin se résume à une simple opération arithmétique qui consiste à additionner les « oui » recueillis par chaque projet pour conclure victorieusement que le peuple neuchâtelois, dans sa grande majorité, est acquis à un système d'allocations familiales favorable à l'intervention de l'Etat.

Si cette interprétation était exacte, dans sa rigueur mathématique, il faudrait en conclure que la plupart des citoyens neuchâtelois ne s'étant pas tout à fait prononcés pour les trente francs et s'étant encore beaucoup moins prononcés pour les vingt-cinq francs, c'est une solution intermédiaire qui aurait obtenu leur faveur, solution au demeurant, plus proche des premiers que des seconds (29 fr. ou 25 fr. 50, M. Jean DuBois nous calculera cela !). Mais notre aimable interlocuteur peut supposer aussi bien que nous qu'une telle solution intermédiaire n'aurait pas non plus eu dimanche beaucoup de succès !

Avec une semblable apparence de raison, mais par un raisonnement par l'absurde, on pourrait additionner tout aussi bien les « non » de chaque camp en affirmant que les adversaires de l'initiative et du contreprojet sont les uns et les autres de farouches adversaires des allocations familiales, et l'on obtiendrait un chiffre mirifique :

8779 non + 12.793 non = 21.572 non ce qui, sur un total de 17.887 électeurs, constituerait un record sans précédent : du 130 ou du 140 %. Pas moinsse ! De quoi faire rêver tous les régimes totalitaires (il est vrai que chez ceux-ci le nombre des opposants est peut-être de cet ordre !)

Mais trêve de plaisanterie ! M. Jean DuBois sait comme nous qu'il est in-

tervenu, dans cette votation, divers autres facteurs, et qu'il s'est exprimé, à propos de l'initiative et du contreprojet, certains sentiments que le « oui » ou le « non » par trop simplistes qu'on réclamait de l'électeur n'ont pas pu traduire.

Ce qui a faussé les choses, à notre avis, c'est qu'on ait écarté d'emblée toute « solution professionnelle » dans les données du problème telles qu'elles furent présentées à l'électeur. Celui-ci n'avait de choix possible que dans l'adoption d'un projet « étatisse » maximum ou d'un projet « étatisse » minimum, ou dans le rejet de tous les deux.

Or, dans le camp socialo-communiste, on n'a pas voulu du texte des 30 fr. vraisemblablement parce que l'intervention de la F.O.M.H. (favorable à une solution « professionnelle » jointe à la naturelle « position des bourgeois ») a fait échouer de justesse l'initiative démagogique des populistes. Et, dans le camp bourgeois, on a voulu beaucoup moins encore des 25 fr. parce que de nombreux libéraux, radicaux et progressistes étaient partisans de la solution professionnelle et qu'à leur opposition au contreprojet est venue s'ajouter la « naturelle » opposition politique de gauche !

M. Jean DuBois nous dira peut-être que les partisans de la « solution professionnelle » ont pu se compter en votant deux fois « non ». Mais là encore, il s'agit, tout était faussé. Car en déposant un double « non » dans l'urne, on pouvait donner l'impression qu'on était hostile au principe même d'une augmentation des allocations familiales. Ceux — et ce sont en fin de compte dans le canton les partisans d'une politique véritable de la famille — qui estiment qu'une semblable aug-

mentation est souhaitable, mais par les voies et moyens de l'organisation professionnelle paritaire, n'avaient en fait aucun moyen de se prononcer d'une façon positive sur un texte de leur goût.

Mais nous espérons bien maintenant que le Conseil d'Etat et le Grand Conseil, tirant la leçon convenable du scrutin, vont se mettre enfin à l'étude de la dite « solution professionnelle ». N'est-ce pas là du reste la voie indiquée par le groupe politique auquel appartient M. Jean DuBois et qui a déposé une motion dans ce sens, à la session même où le parlement adoptait le contreprojet.

Et où nous sommes d'accord, en fin de compte, avec notre correspondant, c'est quand il écrit dans sa conclusion, atténuant sa pensée du début, que le Grand Conseil a eu un juste pressentiment en admettant que la majorité des citoyens est favorable à un changement. Oui, la seule signification du scrutin, c'est que le peuple neuchâtelois est favorable aux allocations familiales et à leur développement. Mais le tout, désormais, est de savoir dans quel sens il convient de procéder au changement. Par le mécanisme professionnel ou par l'étatisme accru. Voilà la question qu'il serait honnête maintenant de poser clairement.

P.-S. — Par la chancellerie, nous apprenons qu'il y a dans la votation sur les allocations familiales 161 bulletins blancs et 486 bulletins nuls, ces derniers portant pour la plupart deux fois « oui ». Dans la votation sur l'aide complémentaire à la vieillesse, il y a eu 394 bulletins blancs et 1036 bulletins nuls.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Un procédé discutable

Samedi et dimanche, les électeurs de Neuchâtel qui exerçaient leur droit de vote étaient interpellés à la sortie du bureau électoral, dans le péristyle de l'hôtel de ville, par des personnes qui les engageaient à signer le référendum contre la récente décision du Conseil général accordant un droit de superficie à l'est du port pour la construction d'un nouvel hôtel.

Avait-on le droit de profiter d'un scrutin pour inviter l'électeur à signer un référendum, ce qui facilitait évidemment d'une façon considérable la cueillette des signatures ? La loi sur l'exercice des droits politiques précise entre autres que le président du bureau électoral prend, si possible avec l'avis des autres membres du bureau, toutes les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre et la tranquillité à l'intérieur ainsi qu'aux abords du local de vote.

Evidemment, on peut diverger d'opinion quant à l'interprétation de ce texte. Mais même si l'ordre et la tranquillité n'ont pas été troublés par ceux qui recueillaient les signatures, il n'est pas téméraire d'affirmer que non nombre de personnes ont déploré que l'on puisse ainsi tourner la loi, faire de la propagande aux abords mêmes du local de vote et chercher à exercer une pression souvent gênante sur les citoyens qui accomplissent leur devoir civique. C'est pour le moins un procédé très discutable que les auteurs du référendum ont utilisé en l'occurrence.

NEMO.

Inspections militaires

Doivent se présenter jeudi 15 avril au collège de Serrrières, à 8 heures : classe 1926 lettres G & Z, classe 1927 ; à 14 heures : classes 1928 et plus jeunes.

Une jeune fille renversée par un moto

Hier soir à 19 h. 30, une jeune fille, Mlle S. D., née en 1933, a été renversée par un moto, à la rue du Seyon. Elle a été conduite dans une pharmacie pour y être pansée, puis de là à l'hôpital Pourtalès, au moyen de l'ambulance de la police locale. Mlle S. D. souffre d'une plaie ouverte à la jambe gauche.

Inspections militaires

Doivent se présenter jeudi 15 avril au collège de Serrrières, à 8 heures : classe 1926 lettres G & Z, classe 1927 ; à 14 heures : classes 1928 et plus jeunes.

Une jeune fille renversée par un moto

Hier soir à 19 h. 30, une jeune fille, Mlle S. D., née en 1933, a été renversée par un moto, à la rue du Seyon. Elle a été conduite dans une pharmacie pour y être pansée, puis de là à l'hôpital Pourtalès, au moyen de l'ambulance de la police locale. Mlle S. D. souffre d'une plaie ouverte à la jambe gauche.

Au Conseil général de Neuchâtel

Séance du 13 avril 1954, à 18 h. 15

Présidence : M. Fernand Martin, vice-président

Le Conseil général s'est réuni hier en fin d'après-midi sous la présidence de M. Fernand Martin (rad.), vice-président. Celui-ci donne lecture d'une motion déposée par M. B. Grandjean (rad.) et consorts demandant au Conseil communal d'élaborer, dans le plus bref délai, un plan de réorganisation et de concentration des bairns publics de la ville dans la zone Grêt-Maladière. Les motionnaires estiment que le moment est venu de réaliser un établissement de bains digne de la ville et répondant aux exigences actuelles.

M. Ed. Bourquin (rad.) et consorts ont également déposé sur le bureau une question rédigée comme suit : « Les soussignés ont l'honneur d'interpeller le Conseil communal sur les faits suivants :

« Lors des votations des 10 et 11 avril 1954, on a pu constater, à la sortie des locaux de vote, que des personnes faisaient signer aux électeurs sortants le référendum contre l'octroi d'un droit de superficie au quai Léopold-Robert. « Ce fait a été vivement critiqué par les électeurs et la population en général, mais ce qu'il y a de plus grave, à notre avis, c'est que le président du Conseil général était parmi ceux qui incitaient les électeurs à signer le référendum, à l'intérieur du bâtiment de l'hôtel de ville.

« De tels faits nous paraissent inadmissibles et nous désirons savoir si le Conseil communal entend prendre des mesures pour que l'on évite à l'avenir que de tels faits puissent se produire à l'intérieur du bâtiment où se trouve le local de vote. »

Enfin, M. Martin donne lecture d'une lettre du président du Tennis-club du Mail, M. Pierre Champion qui, au nom du comité de cette société, remercie les autorités communales de la décision qu'elles ont prise récemment en faveur de ce club. Il affirme que l'intention de celui-ci est bien de conserver au Mail son caractère de promenade publique. La forêt ne sera pas touchée et toutes les dispositions utiles ont été prises avec le constructeur des courts et l'architecte chargé de la construction de l'immeuble. Il conclut en priant l'assemblée de passer à l'exécution de l'arrêté voté par la majorité du Conseil général.

Motion

M. Cl. Berger (soc.) développe une motion invitant le Conseil communal à présenter au Conseil général un rapport indiquant de façon précise la délimitation du terrain qui devra être aménagé à l'intention du Tennis-club du Mail en exécution de l'arrêté concernant l'octroi d'une subvention à fonds perdu, d'un droit de superficie et d'un prêt au Tennis-club du Mail du 8 mars ; à ne faire entreprendre aucun travail dans ce secteur avant que le Conseil général ait approuvé le rapport qui est requis.

L'orateur souligne que le rapport de l'exécutif précise que le droit de superficie concerne « la plateforme qui se trouve à l'est de la cyclerie pour le tir au pistolet ». Or, les intentions réelles du Conseil communal sont, à son avis, toutes différentes puisqu'il manifeste actuellement le désir d'aménager non plus l'endroit désigné dans le rapport, mais un secteur situé au sud-est des cycleries, secteur comprenant une large portion de l'ancien parc aux biches.

Pour M. Berger, la réalisation de ce projet nécessiterait l'abatage d'une trentaine de chênes et priverait le public d'un endroit romantique de notre cité, patrimoine modeste, certes, mais qui mérite cependant d'être sauvegardé. Après avoir rappelé que le Conseil général vient de se prononcer pour une politique de protection des sites, M. Berger constate qu'il est indispensable que le Conseil général se prononce en pleine connaissance de cause, soit après un examen d'un rapport du Conseil communal indiquant de façon précise la délimitation proposée pour l'aménagement du terrain destiné au Tennis-club du Mail. C'est la raison pour laquelle il prie l'assemblée de prendre cette motion en considération.

M. D. Liniger (soc.) voudrait savoir s'il était véritablement nécessaire de déplacer ces courts.

M. J. Waivre (lib.) s'est tout d'abord inquiété d'apprendre qu'un coin de forêt allait tomber sous les coups de la hache. Mais après s'être rendu sur les lieux, il a constaté qu'on pouvait faire confiance aux propositions du Conseil communal.

Pour M. Luc de Meuron (soc.), le rapport du Conseil communal était malheureusement incomplet et il éprouve dès lors des craintes sur la valeur même des rapports de l'exécutif. Il voudrait avoir l'assurance qu'à l'avenir, des projets présentés soient étudiés d'une façon approfondie.

La réponse du Conseil communal

Il appartenait à M. Paul Rognon de répondre au nom du Conseil communal. Après avoir souligné que le Conseil général s'est prononcé en toute connaissance de cause et que le délai référendaire est échu, le président de l'exécutif constate que l'autorité aurait été en droit d'entreprendre immédiatement les travaux prévus, mais elle a tenu cependant à laisser aux motionnaires la possibilité de s'exprimer. Il n'en reste pas moins que le procédé utilisé n'a pas laissé de surprendre le Conseil communal. Légatement, les motionnaires ont peut-être raison, mais le Conseil communal se doit toutefois de prendre fermement position contre une telle procédure qui a pour effet de revenir, par un moyen détourné, sur une chose jugée et normalement jugée, puisque les propositions du Conseil communal ont été régulièrement acceptées et qu'elles n'ont donné lieu à aucune demande de référendum. Une telle pratique, si elle devait s'instaurer, entraverait, pour ne pas dire empêcherait, l'accomplissement de la besogne administrative. Le Conseil communal ne saurait dès lors accepter cette motion et il demande instamment aux conseillers généraux de la repousser.

M. Rognon rappelle ensuite que le rapport qui a été présenté était le fruit d'une étude consciencieuse et que l'emplacement des courts a été judicieusement choisi, que la maison du club, dont la construction est prévue au sud des courts, ne provoquera l'abatage que d'un seul arbre, parce qu'elle se trouve sur l'emplacement de l'ancien parc aux biches. L'abatage des arbres — une trentaine en tout et de valeur très inégale — doit être effectué ces prochains jours. De nouveaux arbres seront d'ailleurs plantés, au nord des courts de tennis, ce qui habillera un endroit jusqu'ici entièrement dénudé.

Et M. Rognon conclut en déclarant que le fait de revenir sur toute cette question constitue un dangereux précédent.

M. Berger (soc.) reconnaît volontiers que la réponse du Conseil communal contient un certain nombre d'arguments à l'appui du projet. Mais ce qu'il demande, c'est un rapport au Conseil général qui expose tous les motifs en faveur de la proposition du Conseil communal. Il ne comprend pas l'acharnement avec lequel l'exécutif s'oppose à sa motion. Celui-ci a été imprécis dans son rapport et il est étonné de voir reconnaître son erreur. Après que M. Rognon eut déclaré qu'un nouveau rapport n'apporterait rien de nouveau, la motion est repoussée par 23 voix contre 10.

J.-P. P.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en 11me page.



Je sais que mon Rédempteur est vivant. Job 19 : 25. Christ est ma vie Phil. 1 : 21. Repose en paix cher époux.

Madame Hélène Beuret-Jeaneret, à Bôle : Madame veuve Léa Noirjean-Beuret, ses enfants et petits-enfants, aux Franches-Montagnes ; Madame et Monsieur François Froidevaux-Beuret, au Bémont, ainsi que toutes les familles parentes et alliées, Beuret, Noirjean, Froidevaux, Bonnemain, Nicolet, Wermeille, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edmond BEURET

leur très cher et regretté époux, frère, oncle, neveu, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a repris paisiblement dans sa 61me année, après une longue et pénible maladie, supportée avec beaucoup de courage et muni des saints sacrements de l'Eglise. Bôle, le 13 avril 1954.

Priez pour lui.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Bôle, jeudi 15 avril, à 14 heures. Culte pour la famille et les amis au domicile mortuaire à 13 h. 45.

La messe de requiem sera célébrée dans les églises de Colombier et de Saignelégier. Cet avis tient lieu de lettre de faire part



Je sais en qui j'ai cru. Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de

Madame Marthe VIEL

ont le chagrin de faire part du décès de leur chère maman et grand-maman, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 75me année, après de grandes souffrances supportées avec courage, munie des saints sacrements de l'Eglise. Travers, le 13 avril 1954.

Sa récompense sera grande, parce que Dieu l'a éprouvée par la souffrance, et l'a trouvée digne de Lui par la patience avec laquelle elle l'a supportée.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Travers, jeudi 15 avril. Départ de l'église catholique à 13 h. 30. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Rédacteur responsable : R. Braichet Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

Heureux ceux qui procurent la paix car ils seront appelés fils de Dieu. Mat. 5 : 9.

Madame Elie Coste, à Dombresson ; Madame et Monsieur Edouard Jacques Coste et leurs enfants, à Châtelaine (Genève) ; Madame et Monsieur Paul Joseph Coste et leur fils, à l'Auberson ; Monsieur et Madame Francis Coste et leurs enfants, à Serrrières ; Monsieur et Madame André Coste-Cuendet et leurs enfants, à Dombresson ; Mademoiselle Hélène Coste, à Muri (Berne) ; Madame Fritz Coste et ses enfants, à Neuchâtel et à Corgémont ; Monsieur et Madame Jean Coste, leurs enfants et petits-enfants, à Cormondrèche et à Bâle ; Madame et Monsieur Otto Ryser-Coste et leur fils, à Bâle et à Lausanne ; Monsieur et Madame Emmanuel Coste, leurs enfants et petits-enfants, à Genève, en Normandie et à Saint-Gall ; Mademoiselle Esther Coste, à Lesin ; Madame et Monsieur Henri Chailion, Coste, à Colombier, ainsi que les familles alliées, font part à leurs amis et connaissances du départ pour le ciel de

Monsieur Elie COSTE

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, que le Seigneur a rappelé à Lui, après une courte maladie, dans sa 72me année. Dombresson, le 12 avril 1954.

J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé la course, J'ai gardé la foi. II Tim. 4 : 7.

L'ensevelissement aura lieu à Avenier, jeudi 15 avril, à 15 heures. Culte au temple de Dombresson à 13 h. 30.

La famille ne portera pas le deuil. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de l'Association des horticulteurs neuchâtelois a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Elie COSTE

ancien président de l'association et père de Messieurs Francis et André Coste, membres actifs.

Pour l'inhumation, prière de consulter l'avis mortuaire de la famille.

Le comité de l'Asile des vieillards de Dombresson a le pénible devoir de faire part du décès de son cher et dévoué président,

Monsieur Elie COSTE

Le service funèbre aura lieu jeudi 15 avril, à 13 h. 30, au temple de Dombresson.

Les officiers de l'Armée du Salut, poste de Neuchâtel, font part à tous leurs soldats de l'arrivée au port céleste de leur cher camarade

Elie COSTE

sergent-major honoraire. L'ensevelissement aura lieu à Avenier, jeudi 15 avril à 15 h. 15.

Le poste de Neuchâtel présente aux familles sa sympathie profonde.

Le collège des Anciens de la paroisse de Dombresson-Villiers-le Pâquier a le regret d'annoncer le décès de son fidèle et dévoué caissier,

Monsieur Elie COSTE

L'ensevelissement aura lieu à Avenier, jeudi 15 avril, à 15 heures. Culte au temple de Dombresson à 13 h. 30.

Monsieur et Madame Gérald Borel-Rognon ; Monsieur et Madame Marcel Depierre-Borel ; Monsieur et Madame Henri Perriard-Walter ; Mesdemoiselles Arlette et Liliane Borel ; Monsieur et Madame Francis Depierre et leur petite Danielle, à Bâle ; Monsieur Maurice Perriard, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès survenu ce jour de

Léon PERRIARD-BOREL

leur bien-aimé maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine et parente, qui s'est endormie paisiblement après quelques jours de maladie, dans sa 81me année. Neuchâtel, le 13 avril 1954. (Côte 109)

L'Eternel est bon ; Il est mon refuge au jour de la détresse ; Il connaît ceux qui se confient en Lui. Nahum 1 : 7.

L'enterrement, sans suite, aura lieu jeudi 15 avril, à 15 heures. Culte pour la famille au domicile mortuaire à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu est amour.

Madame Louis Mayor, ses enfants et petits-enfants ; Madame et Monsieur Edmond Tanner-Mayor, leurs enfants, Francis et Marguerite, ainsi que les familles parentes et alliées Mayor, Bochet, Resin, ont le grand chagrin de faire part du décès de leur cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami,

Monsieur Louis MAYOR

retraité C.F.F. que Dieu a repris à Lui mardi, dans sa 80me année, après une courte maladie. Deurres 12, le 13 avril 1954.

L'inhumation, avec suite, aura lieu au cimetière de Neuchâtel, jeudi 15 avril, à 13 heures. Culte au domicile pour la famille à 12 h. 30. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM

A notre petit chéri Pierre-André RUMO 3 septembre 1949 14 avril 1951 - 14 avril 1954

Petit ange, trois ans déjà que tu nous a quittés, mais ton beau souvenir demeurera toujours dans nos cœurs. Tes parents affligés.

Avis à nos lecteurs

et à nos clients de publicité

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » ne paraîtra ni le 16 avril, jour de Vendredi-Saint, ni le 19 avril, lundi de Pâques, et nos bureaux et ateliers demeureront fermés ces jours-là. Les délais de réception des annonces sont fixés comme suit :

Pour le numéro du samedi 17 avril

Grandes annonces : jeudi 15 avril, à 10 h. Petites annonces : jeudi 15 avril, à 11 h. 45

Pour le numéro du mardi 20 avril

Grandes annonces : jeudi 15 avril, à 17 h. Petites annonces : samedi 17 avril, à 9 h.

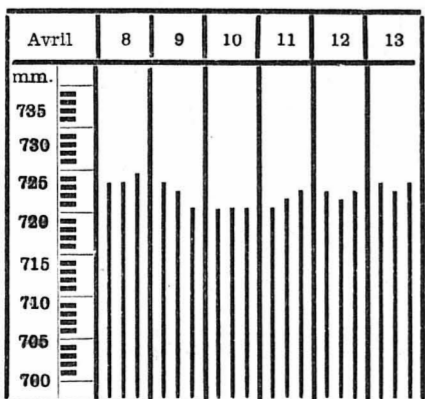
Les avis mortuaires, les avis tardifs et les avis de naissance pourront, comme de coutume, être glissés dans notre boîte aux lettres, rue du Temple-Neuf 1.

Du samedi 17 avril, à midi, au lundi 19 avril, à 21 h., nos bureaux seront complètement fermés. Il est donc inutile d'essayer de nous téléphoner.

ADMINISTRATION DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 13 avril. Température : Moyenne : 10,2 ; min. : 1,0 ; max. : 16,2. Baromètre : Moyenne : 724,0. Vent dominant : Direction : est ; force : faible. Etat du ciel : variable, nuageux pendant la journée, clair le soir, fort joran depuis 18 h. 30.



Niveau du lac du 12 avril, à 7 h. : 429,49 Niveau du lac du 13 avril, à 7 h. : 429,48

Prévisions du temps. — Pour toute la Suisse : Ciel serain à nuageux. Nuit fraîche, formation locale de gelée blanche en plaine. Journée très douce, températures maximums comprises entre 15 et 20 degrés. Faible bise au nord des Alpes.

Naissances

Monsieur et Madame Jean-Pierre RIBAUD-BANDERET ont le très grand joie d'annoncer la naissance de

Catherine

Maternité Neuchâtel Colombier Etang 3

Monsieur et Madame Lucien PRINCE-VEUVE et leur fille Françoise ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et sœur

Marie - Claire

Maternité Neuchâtel 12 avril 1954